

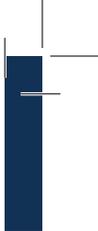
Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Quelles perspectives de coproduction avec la Méditerranée pour la nouvelle grande région ?

Martin FLEURY
Jean-Philippe PAYET
Cabinet R.M.D.A.

Travaux coordonnés par
Mariem BRAHIM

2016



L'OBSERVATOIRE DE LA COPRODUCTION EN MÉDITERRANÉE

Piloté par l'IPEMED et soutenu par Bpifrance et la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris – Ile de France, l'Observatoire de la coproduction en Méditerranée vise à analyser qualitativement les stratégies des investisseurs méditerranéens, leur comportement, leurs attentes et les difficultés qu'ils rencontrent pour s'insérer dans le tissu local.

La connaissance fine des stratégies industrielles et servicielles en Méditerranée doit favoriser le développement de la coproduction et rendre plus tangible le bénéfice partagé de ce modèle dans la répartition des chaînes de valeur.

L'Observatoire de la coproduction en Méditerranée remplit une mission d'observation, de suivi, d'information et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics et des entreprises du Nord et du Sud de la Méditerranée, notamment sur des filières d'avenir.

Les travaux de l'Observatoire de la coproduction en Méditerranée sont réalisés en collaboration entre Martin FLEURY et Jean-Philippe PAYET du cabinet R.M.D.A. et l'équipe Production de l'IPEMED.

Pour de plus amples informations sur la coproduction :

*FLEURY M., PAYET J.-P., **Entreprendre en Méditerranée : Quelles perspectives de coproduction pour les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur ?** IPEMED, 2016*

*FLEURY M., PAYET J.-P., **Dynamique des investissements dans les pays riverains de la Méditerranée : situation macroéconomique**, IPEMED, juin 2015*

*FLEURY M., PAYET J.-P., **Coproduction en Tunisie : Contexte, Réalisations, Perspectives**, IPEMED, mars 2016*

*FLEURY M., PAYET J.-P., **Coproduction au Maroc : Contexte, Réalisations, Perspectives**, IPEMED, 2016*

SOMMAIRE

PRÉFACE DE JEAN-LOUIS GUIGOU	6
FICHE DE SYNTHÈSE	7
INTRODUCTION	9
La nouvelle organisation territoriale française.....	9
Des régions à la taille de leurs homologues européennes.....	10
Une Eurorégion « Pyrénées-Méditerranée » en coopération avec Barcelone à renforcer.....	15
La rive Sud de la Méditerranée attend une coopération renforcée.....	16
1 LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE : UNE REGION A L'ECHELLE D'UN PAYS	18
Constat n°1 : Une économie jeune ancrée dans un vaste territoire très polarisé.....	19
Un territoire plus vaste que l'Irlande ou la Belgique.....	19
Une croissance démographique régulière.....	21
2 UN TERRITOIRE PROPICE AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS	24
Constat n°2 : La fusion de deux territoires complémentaires constitue une richesse.....	24
Constat n°3 : Une terre d'accueil des IDE, notamment pour l'innovation.....	26
3 ANALYSE DES SECTEURS PORTEURS A L'EXPORT	29
Constat n°4 : Un développement à l'international porté par 4 grands piliers et soutenu par le tourisme.....	29
Un secteur aéronautique en forte croissance mais concentré autour de Toulouse.....	30
Un rôle majeur à jouer dans l'économie numérique.....	35
Des ambitions affirmées dans la Santé et les Biotechnologies.....	38
Le florissant secteur des Industries Agro-Agroalimentaires.....	40
L'opportunité d'un renforcement du tourisme.....	43
4 ANALYSE DES TROIS STRATEGIES A FORTE VALEUR AJOUTEE	47
Constat n°5 : Des secteurs à fort potentiel pouvant s'appuyer sur un dispositif de recherche de premier plan et des leaders mondiaux.....	47
Constat n°6 : Une forte volonté de consolider les secteurs du développement durable : énergie, déchets, eau, économie bleue.....	55
Une ambition forte dans le secteur du développement durable et de la transition énergétique.....	55
Une économie bleue en devenir.....	56
5 STRATEGIES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS D'APPUI	59
Constat n°7 : Des stratégies politiques à définir pour ancrer une nouvelle dynamique territoriale.....	59
Des outils régionaux de planification stratégique.....	59
Des outils pour une relation renforcée entre les deux rives de la Méditerranée.....	61
6 QUELLES PERSPECTIVES POUR LA COPRODUCTION ?	63
Une offre pertinente pour les marchés méditerranéens.....	63
...qui induit un fort potentiel pour le développement de la coproduction en Méditerranée.....	64
7 CONCLUSION	68

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 – Comparaison des échelles des territoires Occitanie / Afrique du Nord	8
Tableau 2 – Evolution du tourisme au Maroc	45
Tableau 3 – Evolution du tourisme en Tunisie	45
Tableau 4 – Principaux clusters actifs par filière dans les PSEM7 (hors projets ou clusters en développement)...	51
Tableau 5 – Etablissements de Formation Professionnelle Privée accrédités par région au Maroc.....	53

FIGURES

Figure 1 – Carte des nouvelles régions françaises.....	9
Figure 2 - Principaux indicateurs de comparaison entre les Régions françaises	10
Figure 3 – PIB par habitant pour les régions de plus de 5 millions d’habitants (Allemagne, Espagne, France et Italie).....	14
Figure 4 – Synthèse du World Economic Forum Global Competitiveness Report 2014/2015.....	16
Figure 5 – La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est riche d’atouts.....	18
Figure 6 –Observatoire des territoires (2011).....	20
Figure 7 – Superficies comparées des régions françaises	20
Figure 8 – Évolution démographique de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	22
Figure 9 – Produits Intérieurs Bruts Régionaux (PIBR) en valeur en millions d’euros	23
Figure 10 – Synthèse de la valeur ajoutée en Occitanie (Pyrénées-Méditerranée).....	24
Figure 11 – Nature des projets d’investissements – 2015	26
Figure 12 – Part des emplois du secteur NTIC dans le total régional	28
Figure 13 – Les principaux produits échangés en 2014	30
Figure 14 – Tourisme international (nombre d’arrivées)	44
Figure 15 – Détails des clusters et infrastructures majeures de Tunisie	52
Figure 16 – Détails des clusters et infrastructures majeures du Maroc.....	53
Figure 17 – Répartition des stagiaires des établissements de formation professionnelle privée au Maroc.....	54
Figure 18 – – Implantation des principales entreprises marocaines en Afrique	66

PRÉFACE DE JEAN-LOUIS GUIGOU

Président d'IPEMED

Dans le cadre purement franco-français, le nouveau découpage donnant naissance à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, présente des avantages et des inconvénients.

Au titre des avantages, il y en a au moins deux. D'une part, associer deux régions qui sont complémentaires et d'autre part, offrir à Toulouse une façade méditerranéenne qui conforte son fort attachement au Maroc et au Maghreb. Au titre des inconvénients, ce sont les difficultés de transports pour relier les métropoles de Toulouse et Montpellier et demain Toulouse / Montpellier / Barcelone.

Par contre, dans un cadre international et méditerranéen, le nouveau découpage offre des perspectives extraordinaires de développement et de rayonnement à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et cela à deux niveaux.

L'Euro – Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée / Catalogne représente un poids unique en Europe

Aucune autre région française n'a son pareil. Avec une forte industrialisation dans les secteurs de pointe, avec un rayonnement international affirmé (1er en IDE) et avec sa capacité d'accueil d'étudiants étrangers, cette euro-région peut, avoir l'ambition de constituer le pôle économique le plus attractif de l'Europe du Sud.

Le Maghreb peut constituer le partenaire privilégié de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Parce que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée rassemble les meilleures expertises et performances en matière aéronautique, TIC, Santé, Biotechnologies, énergies renouvelables, traitement de déchets, et agroalimentaires, mais également par ce que le Nord de l'Afrique, de l'Egypte au Maroc est entré dans une phase irréversible d'industrialisation par substitution de la coproduction intérieure aux importations.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée doit faire le choix de coproduire avec le Sud de la Méditerranée, si proche géographiquement et culturellement.

Là, encore, entre une région mature, attractive et développée au Nord et les pays du Sud en plein boom économique avec une population jeune, la complémentarité constitue un facteur de compétitivité à valoriser.

Ce qui a été réalisé entre l'aéronautique et la technopole de Casablanca peut se réaliser dans le secteur des TIC avec la Tunisie, dans le secteur mécanique avec l'Algérie, etc. Dans le secteur des énergies renouvelables et de l'agroalimentaire, une coopération peut être réalisée avec chacun des trois pays du Maghreb.

Les PME innovantes de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ont intérêt à coproduire avec un pied au Nord et un pied au Sud, au Maghreb. De leur côté, les clusters performants de la région ont intérêt, eux aussi, à faire des jumelages et des coopérations interbranches avec les clusters maghrébins. De même, les universités de la région ont intérêt à concentrer leurs efforts d'accueil sur les étudiants du Maghreb. Les collectivités locales, communes, agglomérations et départements, ont, elles aussi, intérêt à concentrer leur coopération décentralisée vers et dans le Maghreb.

Le temps est venu de cesser de voir la Méditerranée comme un problème mais de la considérer comme un ensemble d'opportunités.

FICHE DE SYNTHÈSE

1/ Que faut-il retenir de cette fusion qui permet de définir une vision et une stratégie ?

- › Les deux anciennes régions (Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées) sont économiquement très différentes :
 - L'économie productive domine en Midi Pyrénées ;
 - L'économie résidentielle domine en Languedoc-Roussillon.
- › Les deux régions sont très mal intégrées en matière de transport ;
- › Les deux régions cumulent des taux de pauvreté et de chômage élevés ;
- › La croissance démographique y est très importante, +23% au cours des 25 dernières années.

Pour faire face à ces défis, les atouts sont nombreux :

- er en R&D ;
- Une forte attractivité des IDE ;
- Un fort dynamisme industriel dans l'aéronautique et le traitement des énergies renouvelables ;
- La façade méditerranéenne est un atout considérable pour la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ;
- Avec 5,6 millions d'habitants répartis sur 73 000 km², la région est la plus active sur le plan démographique avec une augmentation de sa population de 23% au cours des 25 dernières années. D'après les estimations, la région sera peuplée de 6,1 millions d'habitants d'ici 2025. Néanmoins, elle est confrontée à un fort vieillissement de sa population (par exemple, les plus de 60 ans représenteront 31,5 % de la population du Languedoc-Roussillon en 2030, contre 29 % en France), qui, s'il n'est pas compensé par l'arrivée d'actifs, devrait peser sur l'économie régionale. Pour conserver un tel accroissement démographique, la région doit être économiquement attractive et proposer des emplois aux nouveaux arrivants.

2/ Face aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée que peut offrir la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ?

Ainsi, avec plus de 220km de littoral et 5,6 millions d'habitants, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'impose désormais comme la première région méditerranéenne de France. Ses liens avec la Catalogne, possédant le premier port méditerranéen avec Barcelone, dans le cadre de l'Eurorégion, la pertinence de son offre économique et la présence sur son territoire d'une forte diaspora maghrébine sont autant d'atouts sur lesquelles la région doit capitaliser afin de devenir un acteur méditerranéen de premier plan. Les échelles économiques des territoires reflètent également une grande cohérence partenariale :

Tableau 1 – Comparaison des échelles des territoires Occitanie / Afrique du Nord¹

		MAROC	ALGÉRIE	TUNISE	EGYPTE	RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
POP	Nombre d'habts (en milliers) - 2015 ¹	34 378 000	39 667 000	11 254 000	91 508 000	5 600 000
	Croissance démographique ² (% annuel)	1,40%	1,80%	1,10%	1,60%	+0,9% / an
	Densité de la population	77 hab/km ²	17 hab/km ²	72 hab/km ²	92 hab/km ²	77,4 hab/km ²
PIB	PIB (en milliards USD) - 2015 ³	100,4	165,9	43,99	330,7	152 (€)
	Croissance du PIB (% annuel) - 2015	4,40%	3,90%	0,80%	4,20%	
	PIB/HBTS(en dollars)	3195	4082			27 143
	%PIB Maghrébin	16%	26%	7%	52%	
INVEST.	IDE entrants (en millions de dollars) ⁴	3582	1488	1060	4783	
EMPLOIS	Emplois totaux (en millier) 2014 ⁵	12 498	12 355	4 023	29 597	2 175
	Emplois dans les services	40,2%	62%	61%	51%	79%
	Emplois dans l'industrie et la construction	20,3%	29,80%	22%	17%	17%
	Emplois dans l'agriculture	39,4%	8,70%	18%	32%	4%
	Taux de chômage (en% de la population active)	10%	11,61%	14%	13,02%	12%

Afin de renforcer le positionnement géographique au sein de la région Méditerranée, le Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a noué un partenariat avec l'IPEMED. C'est dans ce cadre que l'IPEMED a rédigé cette étude. Troisième publication de l'Observatoire de la coproduction en Méditerranée, celle-ci vise à analyser les économies des deux régions fusionnées afin de dégager les forces et secteurs porteurs qui caractérisent la nouvelle région et ce dans une perspective d'un partenariat économique renforcé avec les pays méditerranéens.

1 Sources : 1 – Perspectives Economiques Africaines, 2 – PNUD, 3 – FMI, 4 – CNUCED, 5 – Banque Mondiale, 6 – Tranding Economics.

INTRODUCTION

La nouvelle organisation territoriale française

Avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) d'août 2015, la France entendait se doter d'une nouvelle répartition des compétences entre pouvoirs locaux. Le texte constitue le troisième volet de la réforme des territoires, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Loi MAPTAM de 2014, créant les métropoles) et la loi de janvier 2015 relative à la délimitation des régions, qui a procédé au redécoupage de celles-ci.

Acteurs clés du redressement économique du pays, les régions se voient renforcées en passant de 22 à 13 (en métropole). Au 1er janvier 2016, sept nouvelles régions ont vu le jour. Le territoire français comporte désormais :

- 13 régions en métropole au lieu des 22 constituées en 1972 ;
- 2 régions en outre-mer (La Guadeloupe, La Réunion) ;
- 3 collectivités territoriales uniques (La Martinique, La Guyane et Mayotte où le département assure les compétences régionales).

Figure 1 - Carte des nouvelles régions françaises



L'objet principal de la réforme visait à « doter les régions d'une taille critique » pour leur permettre d'« exercer les compétences stratégiques qui leur sont attribuées et de réaliser des gains d'efficacité », notamment au regard des régions allemandes ou espagnoles. Ces nouvelles régions ont des compétences exclusives dans plusieurs domaines, dont notamment :

- **Développement économique**

Elles seront en charge de l'élaboration d'un schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises (SRDEII). Ce schéma définit également les orientations en matière d'attractivité du territoire régional et de développement de l'économie sociale et solidaire. La région est seule compétente pour définir les aides et les régimes d'aides générales (subventions, prêts, avances remboursables...) en faveur de la création ou de l'extension d'activités économiques ou des entreprises en difficulté. Ce document de programmation à valeur prescriptive doit être élaboré en concertation avec les métropoles et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Le SRDEII est ensuite soumis à l'approbation du préfet, afin qu'il vérifie sa conformité par rapport aux intérêts nationaux.

En clair, les entreprises doivent désormais s'adresser à la région pour obtenir des aides spécifiques en lieu et place des départements. Par ailleurs, les régions ont désormais la possibilité de prendre des participations dans des sociétés commerciales, si ces opérations entrent dans le cadre de la mise en œuvre du SRDEII. Toutefois, les communes et leurs groupements peuvent participer à ces dispositifs dans le cadre d'une convention signée avec la région.

- **Aménagement du territoire et environnement**

En élaborant un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), la région doit fixer les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace et d'intermodalité et de développement des transports. Des objectifs de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de lutte contre la pollution de l'air et de biodiversité sont également fixés. Elle est également en charge de l'élaboration du plan régional de prévention et la gestion des déchets.

Des régions à la taille de leurs homologues européennes

Une mise en perspective des principaux indicateurs régionaux montre une forte disparité entre les régions françaises en termes de développement.

Figure 2 - Principaux indicateurs de comparaison entre les Régions françaises

	ÎLE DE FRANCE	NORD PAS DE CALAIS- PICARDIE	PAYS DE LA LOIRE	CENTRE VAL DE LOIRE	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	BRETAGNE	NORMANDIE	ALSACES CHAMPAGNE ARDENNES LORRAINE	PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE	AQUITAINE LIMOUSIN POITOU CHARENTES	AUVERGNE RHÔNE-ALPES
NOMBRE D'HABITANTS	12 000 000	6 000 000	3 600 000	2 600 000	2 817 400	3 200 000	3 300 000	5 553 200	4 935 000	5 600 000	5 867 400	7 808 300
PART POP TOTALE	19%	9%	5,5%	3,9%	4,2%	5%	5%	8,4%	7,4%	8,4%	8,90%	11,90%
CROISSANCE DÉMO-GRAPHIQUE		+0,2%	+0,9% / an	+0,3% / an	+0,3% / an	+0,8% / an	+0,3% / an	+0,2% / an	+0,3%	+0,9% / an	+0,7% / an	+0,7% / an
DENSITÉ DE POPU-LATION	19%	188,7%	112	65,8	59	120,3	111	96,7	157	77,4	69,8	112
PIB (MILLIARDS)	608,00	151,70	104,50	68,90	86,50	90,40	148,90	148,90	149,9	152	157,6	239
PIB / HABITANT	50 666,67	25 283,33	29 027,78	26 500,00	25 768,44	27 031,25	27 393,94	26 813,37	30374,87	27142,85	26 860	30 608
% PIB NATIONAL	29,83%	7,44%	5,13%	3,38%	3,56%	4,24%	4,43%	7,30%	7,35%	7,46%	7,73%	11,72%
% PIB EUROPÉEN	4,35%	1,08%	0,75%	0,49%	0,52%	0,62%	0,64%	1,06%	1,07%	1,08%	1,13%	1,71%
R&D	18500	928,736999	1241,994107	1087,64109	1294	1702,47354	1164	1948		5555	2084	6431
% PIB RÉGIONAL	2,97%	0,89%	1,19%	1,58%	2,88%	1,97%	1,26%	1,73%		2,28%	1,60%	2,35%
% R&D NATIONALE	40,80%	2,00%	2,67%	2,34%	1,78%	3,66%	1,45%	2,05%		8,69%	3,21%	12,04%
PART R&D PRIVÉE	66,00%	48,35%	65,44%	72,17%	85,73%	61,84%	67,37%	56,06%		71% en MP, 31% en LR	61,80%	76,00%
EMPLOIS TOTAUX	6 080 000	2 170 100	1 507 800	994 500	1 080 500	1 301 000	1 272 300	2 107 900	1 997 300	2 175 000	2 309 700	2 344 900
EMPLOIS DANS LES SERVICES	86,4%	77,2%	71,97%	73,92%	72,5%	75,0%	73,3%	74,6%	82,00%	78,93%	75,80%	
EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE ET LA CONSTRUCTION	12,7%	20,7%	23,93%	22,6%	23,6%	20,5%	23,5%	22,6%	16,20%	17,34%	19,21%	31,06%
EMPLOIS DANS L'AGRI-CULTURE	0,2%	2,1%	4,0%	3,4%	4,0%	4,5%	3,2%	2,9%	1,80%	3,71%	4,98%	3,01%
TAUX D'EMPLOI	66,9%	57,2%	66,3%	65,4%	64,2%	64,7%	63,3%	63,9%	60,80%	64,20%	63,50%	64,85%
TAUX DE CHÔMAGE	8,8%	12,5%	8,8%	9,5%	9,2%	8,8%	10,2%	10,2%	11,6%	12,10%	9,60%	8,80%
BUDGET	4959,00	1992,88	1474,81	1034,07	802,63	1334,90	1550,10	2341,10	1974,16	2362,40	2524,30	3145,40

SOURCE : INSEE

Les nouvelles régions françaises sont plus vastes que la plupart des régions européennes : elles atteignent désormais 41.863 km² en moyenne – soit la taille des Pays-Bas – contre 24.737 km² dans le précédent découpage. Les deux plus petites régions n'ont pas été concernées par la réforme : la Corse (8 680 km²) et l'Île-de-France (12.013 km²). Au contraire, la région constituée par l'union de l'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes mesure 84.096 km², soit une superficie plus grande que celle de l'Autriche. En Europe, cette nouvelle région est seulement dépassée en taille par l'Andalousie, la Castille et deux régions finlandaises. Avec 72.724 km², la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est, quant à elle, plus vaste que l'Irlande ou la Bavière. Chaque région contient désormais en moyenne 7,3 départements. Si la Corse n'en comprend que 2, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en possède 13.

Les 6 premières régions françaises en termes de démographie se hissent au niveau des principales régions économiques européennes, notamment celles des pays européens les plus peuplés :



Parmi les pays de l'UE4 (Allemagne, France, Italie et Espagne) dont la population excède 5 millions d'habitants, deux régions françaises se classent dans les dix premières régions en termes de PIB par habitant. L'Île-de-France conserve de très loin sa « pole position », les trois régions suivantes, allemandes (Hesse, Bavière et Bade-Wurtemberg), affichant un PIB par habitant inférieur de plus de 20 % à celui de l'Île-de-France. La région Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit en 9ème position entre la Communauté de Madrid et le Latium romain.

Au-delà de ces 4 pays (Allemagne, Espagne, France et Italie), le PIB par habitant de l'Île-de-France est comparable à celui du Grand Londres, mais avec une différence de poids démographique (la population francilienne est de 40% supérieure à celle du Grand Londres).

Figure 3 – PIB par habitant pour les régions de plus de 5 millions d'habitants (Allemagne, Espagne, France et Italie)

	RÉGIONS	PAYS	CAPITALE	PIB PAR HABITANT (BASE 100 POUR LA 1ère RÉGION)	TAUX DE CHÔMAGE
1	Ile-de-france	France	Paris	52 535 €	8,8%
2	Hesse	Allemagne	Wiesbaden	40 865 €	4,4%
3	Bavière	Allemagne	Munich	40 733 €	2,9%
4	Bade-Wurtemberg	Allemagne	Stuttgart	40 299 €	3,1%
5	Lombardie	Italie	Milan	35 622 €	8,2%
6	Rhénanie-du-Nord-Westphalie	Allemagne	Düsseldorf	35 117 €	5,6%
7	Basse-Saxe	Allemagne	Hanovre	32 232 €	4,6%
8	Communauté de Madrid	Espagne	Madrid	31 275 €	18,7%
9	Auvergne-Rhône-Alpes	France	Lyon	31 021 €	8,8%
10	Latium	Italie	Rome	30 967 €	12,5%

SOURCE : EUROSTAT 2014.(RETRAITEMENT ASTÉRIS)

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée comptera en son sein deux villes ayant le statut de métropoles :

- Toulouse, 4ème ville de France, au cœur d'une aire urbaine de 1 260 000 habitants, est dotée d'un potentiel économique majeur basé sur les industries de pointe de l'aéronautique et du spatial de rayonnement international, des secteurs de l'agroalimentaire, de la recherche, de la santé, très développés, au cœur de l'écosystème de l'innovation en région. C'est aussi le 2ème bassin d'emploi et la 4ème ville universitaire de France.
- Montpellier, métropole de 570 000 habitants, figure dans des pôles d'excellence et l'on peut citer sans exhaustivité, le domaine de la recherche et de l'innovation en matière de santé ainsi que son rayonnement culturel et son dynamisme démographique. Montpellier est également reconnue pour ses activités tertiaires supérieures : numérique, multimédia, biotechnologie, etc.

Ces deux métropoles par la puissance de leurs écosystèmes de l'innovation, de la formation et de la recherche fonctionnant en réseau doivent contribuer à irriguer les réseaux de villes, des petites villes et les zones rurales pour faire reculer le chômage et l'exclusion par la création de richesses et d'activités productives.

Une Eurorégion « Pyrénées-Méditerranée » en coopération avec Barcelone à renforcer

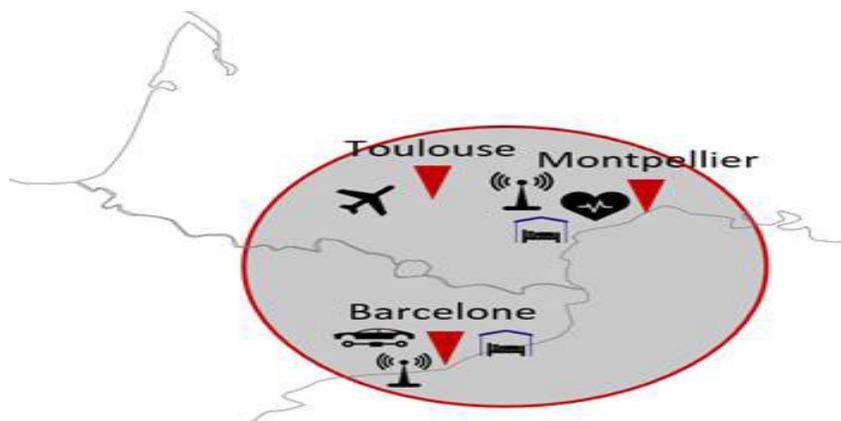
Les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées avaient déjà initié leur rapprochement en créant, en octobre 2004, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée avec la Catalogne et les Îles Baléares.

Ce pôle de développement rassemble plus de 14 millions d'habitants et a su s'affirmer comme un territoire de projets à l'échelle européenne. **Elle intervient en priorité en faveur de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur, du développement économique et durable, de la culture.** Elle s'attache aussi à l'amélioration des infrastructures de transports.

Elle s'appuie depuis 2009 sur le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pyrénées-Méditerranée, le premier en Europe à être composé uniquement de Régions. Il possède une représentation à Bruxelles, un secrétariat général à Barcelone et un directeur à Toulouse. Le GECT Pyrénées-Méditerranée a reçu en 2014 le prix « Building Europe across Borders » pour le programme Creamed d'échanges entre 89 structures d'accompagnement à la création d'entreprises.

La présidence de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée est tournante et le Président du Gouvernement des Îles Baléares l'assurait entre 2014 et 2015. Il a passé le relais en octobre 2015 à Damien Alary, pour 18 mois. Le Vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite positionner le territoire occitan au cœur des politiques européennes, et ancrer l'Eurorégion au cœur de la société avec de nombreux projets collaboratifs :

- L'initiative Eurocampus fédère les universités, favorise les mobilités, et constitue le 1^{er} campus européen et 7^e mondial en nombre d'étudiants, avec 510 000 jeunes de 35 établissements d'enseignement supérieur et 40 000 chercheurs.
- Piloté par l'Eurorégion, le projet Mercure « Erasmus for Young Entrepreneurs », mené avec les chambres de commerce, a permis l'échange d'expériences et la mise en réseau de dizaines d'entrepreneurs débutants et expérimentés de 2012 à 2014.
- La « Stratégie eurorégionale de l'innovation » définie en 2014 est complémentaire des stratégies régionales. Elle cible trois filières prioritaires : e-santé, eau et agroalimentaire autour d'une « innovation pour une vie saine et un vieillissement actif ».

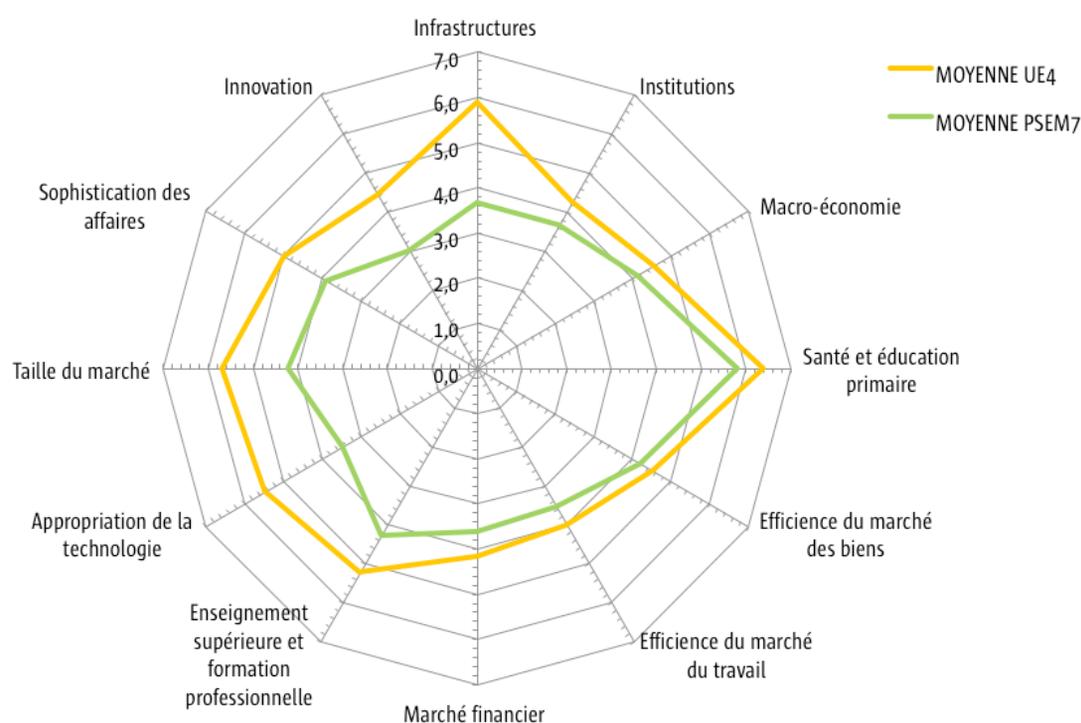


La rive Sud de la Méditerranée attend une coopération renforcée

Cette collaboration pose les bases d'une relation renforcée – mais encore à consolider – avec d'autres territoires de la Méditerranée afin de favoriser un développement économique durable, inclusif et aux bénéfices des différentes parties. En effet, malgré leur proximité géographique et culturelle, les relations économiques qu'entretiennent l'Union Européenne (UE) et les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) s'avèrent très limitées au regard de leurs complémentarités qui s'accroissent pourtant. Certaines des conditions pour transformer les PSEM² en pays émergents sont néanmoins en passe d'être réunies. **L'émergence de classes moyennes va intensifier la demande intérieure tandis que l'industrialisation se confirme.** L'Afrique et le Moyen Orient se trouvent également au centre d'une dynamique verticale Afrique Méditerranée Europe, faisant des PSEM des relais et partenaires stratégiques indéniables.

Les travaux de l'Observatoire de la coproduction ont montré que l'écart entre les deux rives de la Méditerranée avait tendance à se combler sur le plan des facteurs de compétitivité. En effet, si l'UE conserve un avantage compétitif clair en termes d'infrastructures, d'enseignement supérieur, d'appropriation de la technologie et de taille du marché, les PSEM font presque jeu égal sur les piliers institutions, environnement macro-économique, éducation primaire, santé et conditions d'exercice des marchés des biens, du travail et de la finance.

Figure 4 – Synthèse du World Economic Forum Global Competitiveness Report 2014/2015



2 Sur cette notion de PSEM, voir les travaux de l'Observatoire de la coproduction d'IPMED et le Rapport « Dynamiques des investissements dans les pays riverains de la Méditerranée » rédigé par Martin FLEURY & Jean-Philippe PAYET (Cabinet R.M.D.A.) pour IPMED et publié en Juillet 2015 – <http://goo.gl/NDEhr7>

Enfin, on observe la forte dépendance des pays du Maghreb (le Maroc et la Tunisie en premier lieu), à l'égard des marchés européens où ils exportent l'essentiel de leur production. La part actuelle des pays de l'UE4 au sein des exportations tunisiennes culmine à 65%. Elle est de 40% au Maroc. Seule l'Algérie voit les États-Unis capter une grande part des exportations (15% des débouchés) même si cette tendance s'explique principalement par leur volonté de diversifier leur approvisionnement en pétrole.

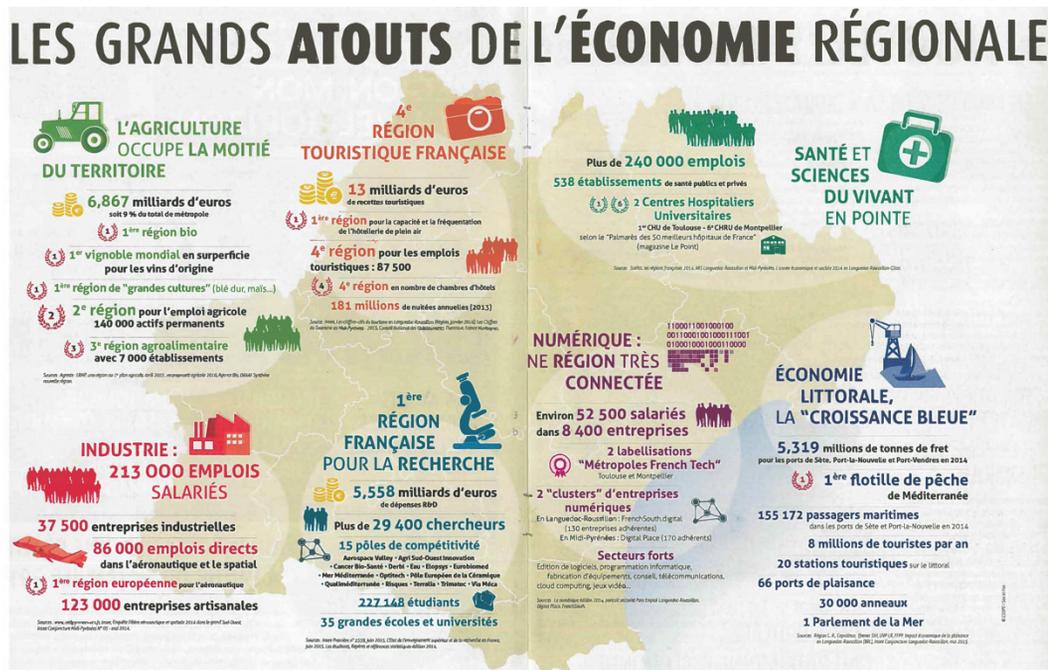
Le temps est alors venu pour la nouvelle Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de capitaliser sur ses atouts économiques afin de mettre en œuvre une véritable stratégie de partenariat avec les pays méditerranéens, et du Maghreb en particulier.

I LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE : UNE RÉGION A L'ECHELLE D'UN PAYS

Créée officiellement le 1er janvier 2016, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée redessine les contours d'un des territoires les plus attractifs de France (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). Elle rassemble deux territoires unis de longue date par l'histoire – les plus anciennes universités de France y ont été fondées et les États du Languedoc ont longtemps constitué une référence en France –, par la géographie – ils sont reliés, au nord, par les contreforts du massif central ; au sud, par les Pyrénées ; au centre, par le canal du Midi – et la culture occitane.

Selon l'Étude d'impact du projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral³, « la nouvelle région issue de la fusion des régions Midi – Pyrénées et Languedoc-Roussillon s'affirmerait comme un pôle dynamique, qui encourage l'installation et la performance des entreprises en mettant à leur disposition un environnement adapté. Elle deviendrait aussi un lieu de convergence d'axes économiques importants, à la confluence des grands courants d'échanges. Elle disposerait d'atouts géostratégiques indéniables et d'infrastructures adaptées et qui confèrent à la fonction logistique et au transport un potentiel de développement fort (plateformes multimodales, réseau ferroviaire de niveau européen avec ligne fret dédié, réseau routier et autoroutier dense, plateformes portuaires et aéroportuaires...). »

Figure 5 – La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est riche d'atouts



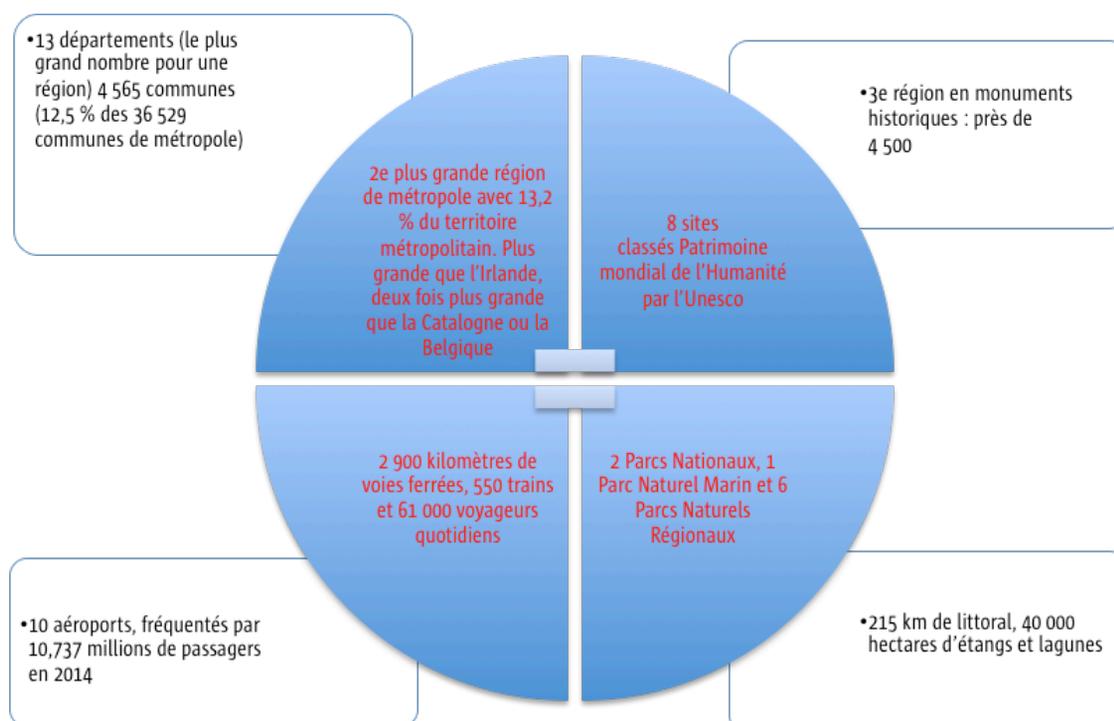
SOURCE : DONNÉES RÉGION

3 – Voir sur : <http://www.senat.fr/leg/etudes-impact/pjl13-635-ei/pjl13-635-ei.html>

CONSTAT N°1 : Une économie jeune ancrée dans un vaste territoire très polarisé

INDICATEURS	REPÈRES
<ul style="list-style-type: none"> • PIB (2013) : 152.103 milliards d'euros (7,3 % de la richesse nationale) • Moyenne de croissance du PIB : + 2,1 % par an (1990-2012) • PIB par habitant : 26 684 € (2012) • Population : 5 724 711 habitants (2014) • Part de la population active : 38,9% (2012) • Taux de chômage : 12% (2015) • Âge médian (Insee RP 2012) : 41,4 ans • Taux de pauvreté : 17%, parmi les plus élevés de France derrière la Corse (19,2%) et Hauts de France (18,4%) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'agriculture occupe la moitié du territoire • L'industrie représente 213.000 emplois salariés • 4ème région touristique française • 1ère région française pour la recherche • 1ère région pour le taux de chômage 12%, • 3ème région de France pour le taux de pauvreté et de précarité derrière Hauts-de-France

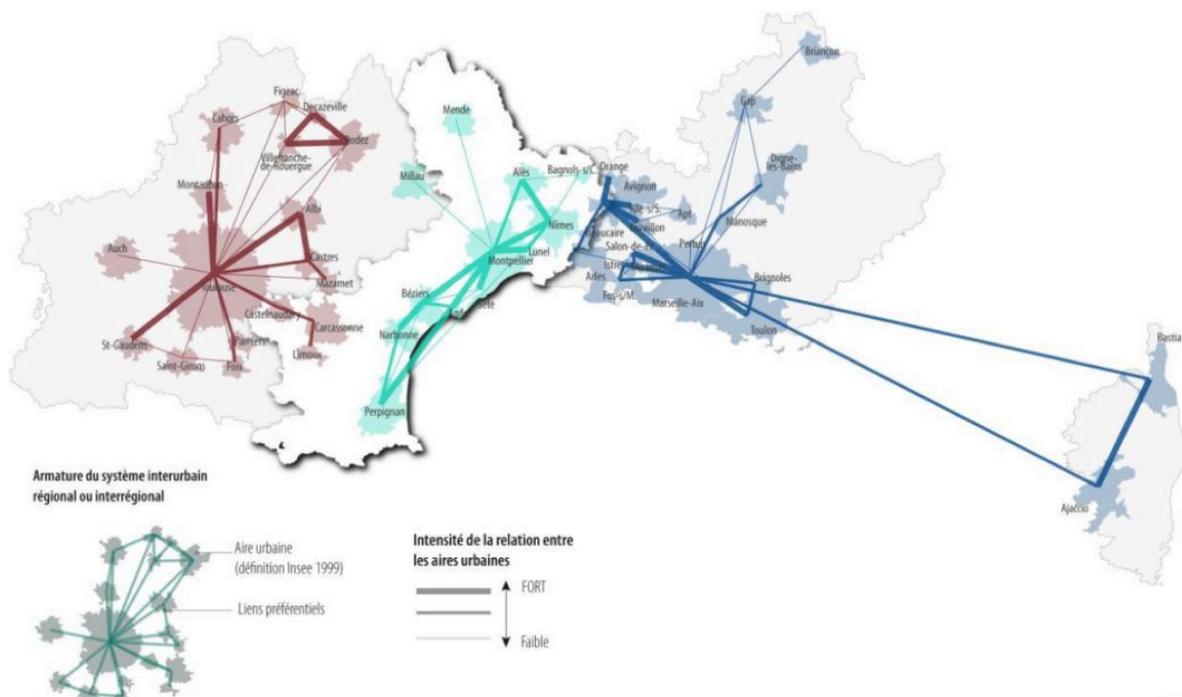
Un territoire plus vaste que l'Irlande ou la Belgique



La région se caractérise par deux formes d'armature urbaine bien différentes :

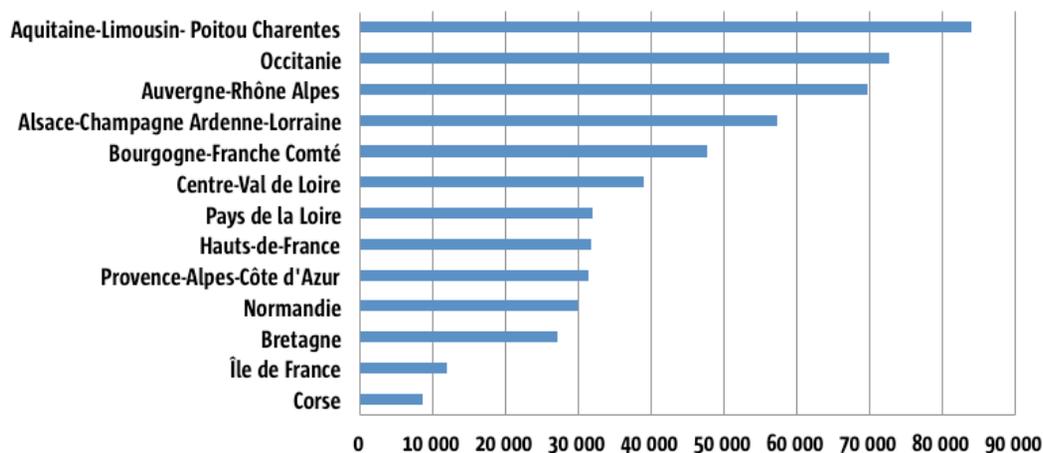
- l'arc méditerranéen, caractérisé par une forte urbanisation en milieu littoral ; ses enjeux principaux sont liés à la maîtrise de l'urbanisation et, au développement des infrastructures permettant de relier les différents pôles urbains. Ici sont localisées les villes moyennes les plus importantes.
- l'étoile toulousaine où l'urbanisation croissante et l'étalement urbain sur l'ensemble de la plaine de la Garonne pose la question de la consommation de l'espace périurbain. Les petites villes, en milieu rural, y sont plus nombreuses.

Figure 6 - Observatoire des territoires (2011)



SOURCE : DATAR

Figure 7 - Superficies comparées des régions françaises



SOURCE : EUROSTAT

La majorité de la population (3,7 millions) vit toutefois en dehors de ces métropoles et les principaux employeurs des secteurs marchands sont localisés dans des pôles plus réduits. Ils sont implantés dans l'agglomération de Montpellier, notamment dans le domaine de la recherche scientifique (Sanofi-Aventis, CNRS), sur le site nucléaire de Marcoule dans le Gard (CEA, Areva), dans la Mecanic Valley du Lot et de l'Aveyron avec quelques grands équipementiers aéronautiques ou automobiles, ou encore à Tarbes avec Alstom et Daher-Socata.

L'industrie agroalimentaire est également bien représentée avec trois grandes unités : Nestlé Waters dans le Gard, Andros dans le Lot et Euralis Gastronomie dans les Hautes-Pyrénées. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est aussi une région agricole importante. La viticulture et les fruits et légumes tiennent une place prépondérante en Languedoc-Roussillon, tandis que l'élevage et les grandes cultures sont plus particulièrement développés en Midi-Pyrénées.

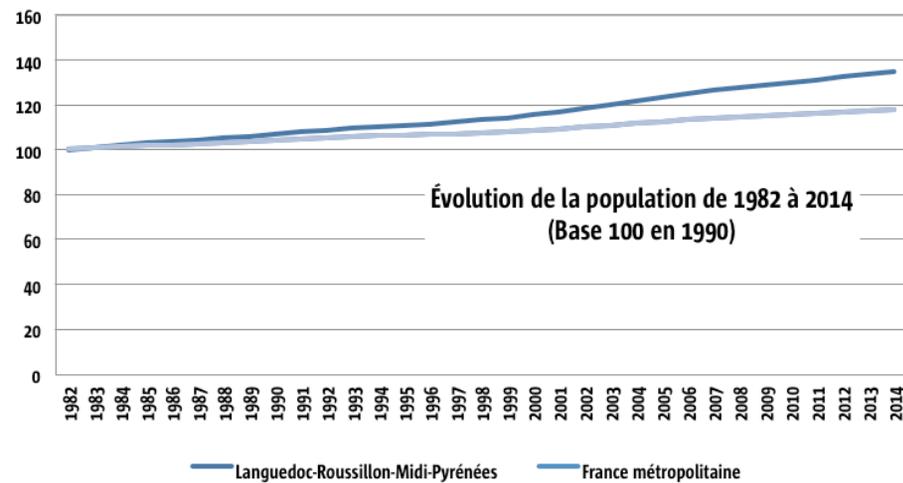
Une croissance démographique régulière

- *Population : 5e région la plus peuplée de France : 5 724 711 habitants (Insee, au 1er janvier 2014), soit 8,7 % de la population. 78,7 habitants au km² (116 en métropole) ;*
- *Croissance démographique : avec plus de 50 000 nouveaux habitants chaque année, la région verra sa population globale augmenter de 800 000 personnes d'ici 2030 ;*
- *Urbain-rural : 1/5 de la population vit dans l'une des deux Métropoles, Toulouse ou Montpellier ; moins d'un tiers (28%) vit dans les Communautés d'Agglomération (hors Toulouse et Montpellier) ; plus de la moitié (51%) vit dans les autres Communautés et groupements de communes ;*
- *Âges : un peu moins de jeunes et un peu plus de « seniors » qu'au niveau national : 23 % (au lieu de 24,4 %) ont moins de 20 ans et 19,7 % (au lieu de 17,2 %) plus de 65 ans.*

Avec sa nouvelle organisation, la France des régions fait un bond démographique. Positionnés sur un grand arc Atlantique-Méditerranée, les territoires les plus « actifs » sur le plan démographique sont le Languedoc-Roussillon et les Midi-Pyrénées (progression de sa population de 23 % au cours des 25 dernières années), la Corse (20 %), les Pays de la Loire (18 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (15 %).

Figure 8 – Évolution démographique de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

1990	1999	2006	2011	2012	2013
4 545 648	4 847 335	5 310 966	5 573 466	5 626 858	5 683 878



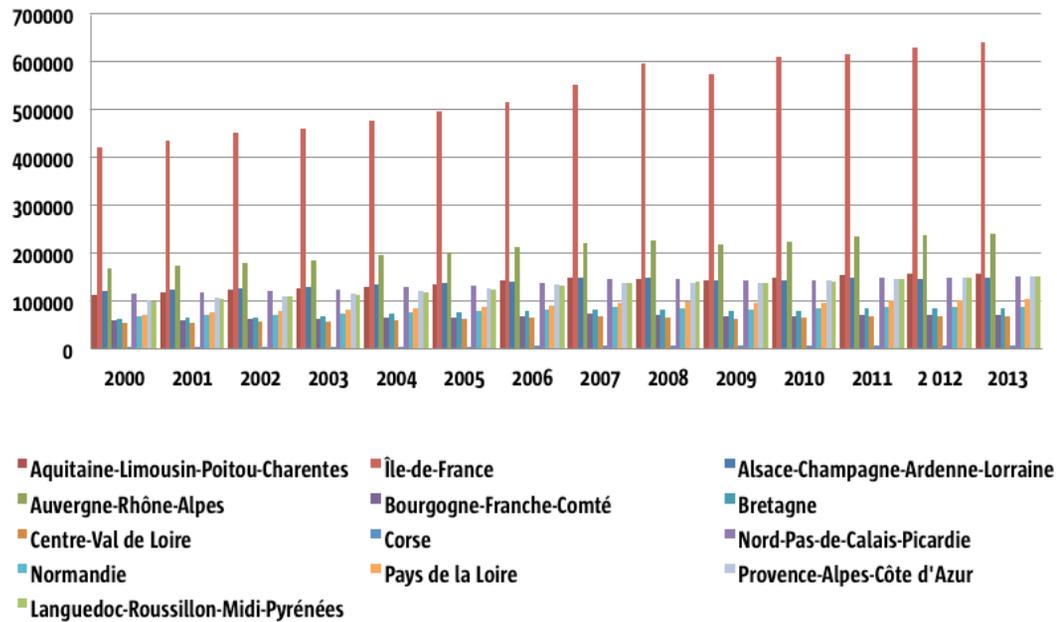
SOURCE : INSEE ET EUROSTAT

Lorsque, au cours de la même période, les régions du Nord et de l'Est de la France n'ont vu leur population progresser que de 4 %. Quant à la population francilienne, sa progression (+ 12 %) depuis 1990 est légèrement inférieure à celle enregistrée (+ 13 %) sur l'ensemble du pays.

Il est intéressant de relever que le Languedoc-Roussillon multiplie les apports de revenu par les jeux combinés des apports démographiques (50 000 nouveaux arrivants par an), des redistributions via les budgets publics et sociaux (son solde au jeu des prélèvements-dépenses publics était de près de 10 % de son PIB dans les années 1990, la dernière fois qu'il a été calculé), les apports nets massifs liés aux dépenses de tourisme (de l'ordre de 15 % de son RDB). Cela a pour résultat de gonfler le revenu et la consommation... et finalement le PIB de la région, qui a connu dans les années passées une progression beaucoup plus rapide que la moyenne nationale ou l'Île de France. C'est la part croissante dans le PIB régional des secteurs liés à la demande locale qui a constitué le principal moteur de sa croissance.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée compte également parmi les 3 régions françaises avec une part d'étudiants supérieure ou égale à 4 % de leur population : l'Île-de-France, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Auvergne-Rhône-Alpes.

Figure 9 – Produits Intérieurs Bruts Régionaux (PIBR) en valeur en millions d'euros



SOURCE : INSEE ET EUROSTAT

2 | UN TERRITOIRE PROPICE AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

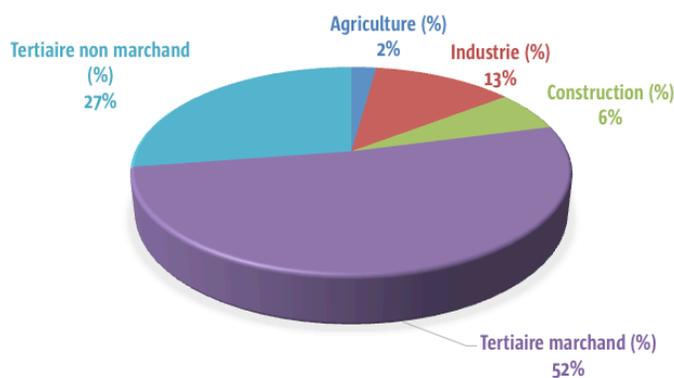
INDICATEURS	REPÈRES
<ul style="list-style-type: none"> • 900 entreprises étrangères implantées sur le sol de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, employant 44 000 salariés (fin 2015) • 8% des projets et 6% des emplois créés ou maintenus par des entreprises étrangères • Attractivité des activités de matériel de transport et du numérique, qui représentent 14% des projets en 2015. • 35 grandes écoles, 2 grandes et des sites universitaires répartis sur l'ensemble du territoire pour un total de 227 148 étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • 5ème PIB régional et plus forte croissance moyenne entre 1990 et 2012 : + 2,1 % par an • 1ère région française sur le plan des IDE en 2014 (96 projets) • 1ère région pour le taux de création d'entreprises : 15,2 % • 1ère région pour le nombre d'emplois dans la fonction de R & D pour les IDE en France

CONSTAT N°2 : La fusion de deux territoires complémentaires constitue une richesse

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pourra pleinement bénéficier des synergies entre les deux territoires associés. Sur le territoire de Midi-Pyrénées, l'économie est essentiellement productive, sur celui de Languedoc-Roussillon, c'est une économie davantage résidentielle (production de biens et services tournés vers les besoins des populations) avec des transferts d'état qui trouve son origine et son principal moteur dans l'attractivité démographique et le tourisme.

Figure 10 – Synthèse de la valeur ajoutée en Occitanie (Pyrénées-Méditerranée)

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DE LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE EN 2014



SOURCE : DIRECCTE LRMP.

Avec environ 2/3 des effectifs industriels régionaux concentrés sur trois filières : aéronautique & espace, TIC et industries agroalimentaires, la région doit toutefois parvenir à diversifier l'industrie et à rétablir une balance commerciale équilibrée, y compris hors aéronautique (déficitaire de 4 milliards d'€ en 2014).

Un défi d'autant plus complexe que le tissu industriel est constitué de plus de 90% de PME de moins 10 salariés, d'un très faible nombre d'Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) et de rares centres de décision en région.

Notons que plus d'un emploi privé sur sept (15,2 %) se situe dans l'économie sociale et solidaire de la région. Cet indice, représentatif de l'enjeu économique qu'elle constitue, se situe nettement au-dessus de la moyenne des régions, hors Ile-de-France (13,9%).

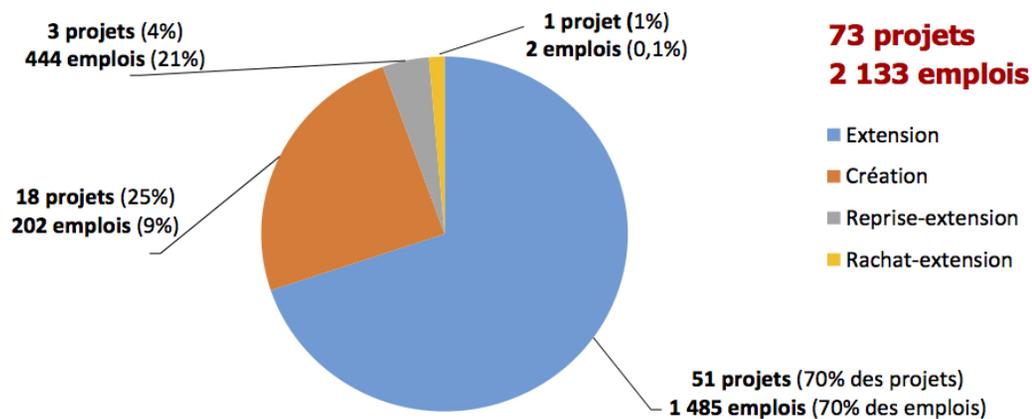
CONSTAT N°3 : Une terre d'accueil des IDE, notamment pour l'innovation

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée se trouve être un territoire attractif pour les entreprises étrangères, se situant à la 4ème place des régions pour l'accueil des projets d'IDE en France en 2015 (à égalité avec la région Hauts-de-France) et comme première région pour le nombre d'emplois dans la fonction de R & D pour les IDE en France.

Elle représente 8% des projets et 6% des emplois créés ou maintenus par des entreprises étrangères en 2015 :

- › Plus de 900 entreprises étrangères présentes emploient plus de 44 000 salariés.
- › 73 projets permettant la création ou le maintien de 2133 emplois ont été décidés en 2015

Figure 11 – Nature des projets d'investissements – 2015



SOURCE : BUSINESS FRANCE

Les deux principaux secteurs investisseurs dans la région (en nombre de projet), sont :

- › Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires (18%)
- › Logiciels et prestations informatiques (14%)

La région est particulièrement attractive dans l'industrie aéronautique : elle accueille 39% du total des décisions d'investissement nationaux dans ce secteur.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

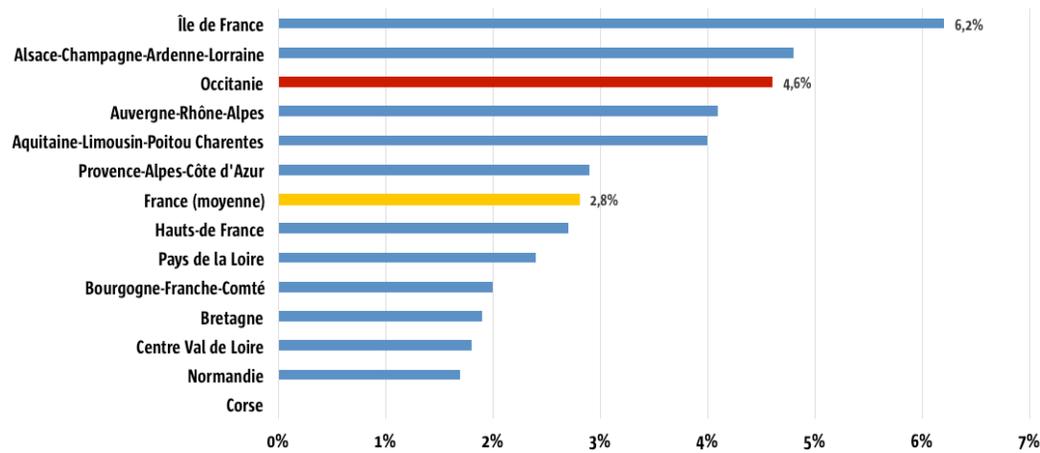
Secteur d'activité de l'entreprise	NOMBRE		PART (%)		PART DE CETTE RÉGION* (%)	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois	Projets	Emplois
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	13	662	18%	31%	39%	43%
Logiciels et prestations informatiques	10	216	14%	10%	9%	5%
Équipements électriques, électroniques, informatiques	6	249	8%	12%	11%	24%
Agro-alimentaire, agriculture et pêche	6	84	8%	4%	11%	5%
Commerce et distribution	5	30	7%	1%	10%	1%
Transport, stockage	4	97	5%	5%	8%	7%
Machines et équipements mécaniques	4	58	5%	3%	9%	7%
Construction automobile et équipementiers	3	94	4%	4%	6%	4%
BTP, matériaux de construction	3	57	4%	3%	10%	11%
Métaux, travail des métaux	3	44	4%	2%	9%	5%
Conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises	3	26	4%	1%	5%	2%
Chimie, plasturgie	2	134	3%	2%	3%	3%
Textile, textile industriel, habillement et accessoires	2	38	3%	2%	3%	3%
Autres activités de services	2	23	3%	1%	4%	3%
Énergie, recyclage, autres services concédés	2	21	3%	1%	5%	3%
Médicaments et biotechnologies appliquées	1	280	1%	13%	3%	27%
Verre, céramique, minéraux, bois, papier	1	10	1%	0%	3%	0%
Équipements médico-chirurgicaux, diagnostics et dispositifs médicaux	1	7	1%	0%	4%	3%
Hôtellerie, tourisme et restaurant	1	2	1%	0%	4%	0%
Opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès internet	1	1	1%	0%	20%	2%
TOTAL GÉNÉRAL	73	2 133	100%	100%	8%	6%

La région est particulièrement attractive dans l'industrie aéronautique : elle accueille 39% du total des décisions d'investissements nationaux dans ce secteur

* Part des investissements en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées dans le total des investissements de chaque secteur en 2015.

Elle se distingue également dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, en étant la troisième région française en termes d'emplois dans le secteur (5% du total des emplois régionaux contre une moyenne de 3% dans le reste de la France métropolitaine).

Figure 12 – Part des emplois du secteur NTIC dans le total régional



SOURCE : EUROSTAT

Pour Christophe Nicot, Directeur Général de Madeeli, « outre sa dynamique et son positionnement dans les industries numériques, la nouvelle région dispose d'un atout clé pour réussir dans le domaine des FINTECH : l'excellence de sa formation, aussi bien dans les technologies que dans le droit, le marketing, les sciences sociales et l'économie. ».

- Parmi les pépites régionales, Payname, pionnière du co-banking, est le premier acteur de la banque en ligne indépendant, non issu du secteur bancaire. La plateforme permet de réaliser tout type de paiement entre particuliers dans la mouvance de l'économie collaborative. Aujourd'hui, la société a pour projet de construire une « néobanque », « une alternative à la banque simple, transparente et plus collaborative ».
- Créée en 2008 à Toulouse, la plateforme de crowdfunding WiSEED, accompagnée à sa création par Madeeli, fait également figure de pionnier. Alors qu'aucun cadre réglementaire n'existe dans le domaine du financement participatif, WiSEED contribue à la création du statut de Conseiller en Investissement Participatif (CIP) aux côtés des instances gouvernementales. En 2015, Capital Finance classe la société comme 1ère plateforme d'equity crowdfunding.

3 | ANALYSE DES SECTEURS PORTEURS A L'EXPORT

La stratégie de développement de l'industrie en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée devrait s'articuler autour de trois grandes orientations stratégiques :

- Le maintien d'une position de leader mondial sur l'aéronautique et le développement de parts de marchés des filières espace, systèmes embarqués, santé et agro-alimentaire ;
- Le développement de filières d'avenir sur des marchés porteurs permettant de créer les emplois de demain : les énergies renouvelables, les transports, les services à la personne, les NTIC, l'agroécologie, l'aéronautique, les biotechnologies, etc.
- L'accroissement de la compétitivité des entreprises en déployant l'usine du futur, c'est à dire la modernisation de l'outil de production.

CONSTAT N°4 : Un développement à l'international porté par 4 grands piliers et soutenu par le tourisme

Dans un contexte d'économie mondiale fragilisée et de crise économique persistante en Europe, le gouvernement français s'est fixé comme objectif d'équilibrer la balance commerciale (hors énergie) d'ici 2017. Dans ce cadre, il a confié aux Régions le rôle de chef de file pour structurer l'offre des entreprises et animer les dispositifs de soutien à l'exportation. La nouvelle Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée abrite à ce jour des filières et des compétences qui, en cas de synergies, feraient de ce territoire un leader dans certains domaines ciblés.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, se trouve être la première région française en termes de balance commerciale (9,4 milliards € en 2015) grâce au secteur aéronautique qui contribue à 68% des exportations régionales mais qui constitue néanmoins un facteur de dépendance important. Les exportations régionales dans le secteur aéronautique représentent en effet 71% des exportations nationales.

En matière d'exportation, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, se situe à la 4ème place au niveau national (55,7 milliards €, soit 12,5% des exportations nationales en 2015) avec une progression qui profite à l'ensemble des filières industrielles. Paradoxalement, l'agro-alimentaire contribue peu aux exportations régionales : les produits agricoles 14% des exportations nationales.

On observe également une hausse du nombre d'exportateurs, en particulier les TPE ; un signe positif alors que la majeure partie des exportations sont réalisées par les grands groupes et leurs filiales (Airbus, Thalès, Alenia Space, Pierre Fabre, Continental, Cameron, Royal Canin, etc.).

Figure 13 – Les principaux produits échangés en 2014

IMPORTATION		EXPORTATION	
Produits de la construction aéronautique et spatiale	55,4%	produits de la construction aéronautique et spatiale	73,0%
Produits de la culture et de l'élevage	5,4%	Produits de la culture et de l'élevage	4,1%
Produits de la construction automobile	3,4%	Machines et équipements d'usage généra	2,2%
Produits pétroliers raffinés et coke	3,3%	Produits chimiques divers	1,9%
métaux non ferreux	3,1%	Boissons	1,9%
Matériel électrique	1,9%	Appareils de mesure, d'essai et de navigation, articles d'horlogerie	1,6%
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	1,9%	Matériel électrique	1,5%
Composants et cartes électroniques	1,7%	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	1,0%
Articles d'habillement	1,6%	Coutellerie, outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métaux	0,9%
Machines et équipements d'usage général	1,6%	Produits pharmaceutiques	0,8%
Produits en plastique	1,5%	Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	0,8%

SOURCE : DOUANES

La Région se trouve donc aujourd'hui dans une dynamique positive en matière d'exportation, tant au niveau des valeurs que du nombre d'entreprises. Elle traduit également une internationalisation accrue de l'économie régionale. A ce titre, les filières régionales à haute valeur ajoutée ont permis à la région de s'imposer dans l'espace européen et international (Aéronautique, Espace, Electronique, Biotech-nanotech, TIC, santé).

Une mise en parallèle avec les secteurs porteurs des pays du Sud de la Méditerranée montre en outre de réelles pistes de complémentarité (voir plus loin).

Un secteur aéronautique en forte croissance mais concentré autour de Toulouse

INDICATEURS	REPÈRES
<ul style="list-style-type: none"> • 216 000 emplois salariés • 37 500 entreprises industrielles • 123 000 entreprises artisanales • Pôle de compétitivité Aerospace Valley 	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère région européenne pour l'aéronautique / espace / systèmes embarqués

L'emploi industriel en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en 2015 compte 216 000 salariés soit 11,3 % de l'emploi salarié total régional. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est la 7ème région industrielle de France métropolitaine (6,9% de l'emploi industriel) mais elle est l'une des régions qui a le mieux résisté à la désindustrialisation du pays (augmentation de la part de l'industrie en Occitanie (Pyrénées-Méditerranée) de 1,1 point par rapport à l'industrie française) depuis 2001. Depuis 2011, l'évolution de l'emploi

industriel est positive alors qu'elle était stable ou en baisse depuis plusieurs années, signe d'un dynamisme tout particulier en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, lié en partie à la présence de l'industrie aéronautique. L'industrie dans la région présente des caractéristiques très marquées avec une très forte spécialisation dans l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués et de fortes compétences en matière de recherche et d'innovation.

La filière **aéronautique** en Midi-Pyrénées représente 61 000 emplois et couvre l'ensemble des métiers de la conception (bureaux d'études), à la construction, la maintenance, en passant par l'aménagement intérieur, mais également le management du trafic aérien et maintenant le démantèlement des avions en fin de vie. La présence de 3 avionneurs (Airbus, ATR, Daher Socata) et d'un tissu très important d'entreprises sous-traitantes de rang 1 ou rang 2 constitue un pôle de référence mondial à rayonnement international.

Dans le domaine du **spatial**, la région concentre à elle seule la moitié des effectifs nationaux (10 000 salariés) et un quart des effectifs européens avec des leaders dans le domaine (Airbus Defence and Space, Thales Alenia Space) et aujourd'hui un tissu de PME dynamiques.

Les **systèmes embarqués** en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sont fortement liés à l'aéronautique et à l'automobile. Forte de 20 000 salariés dans ce domaine, la région est l'un des leaders européens des systèmes embarqués appliqués aux transports (automobile notamment). De nombreuses entreprises participent à la renommée internationale de la filière (Liebherr, Thalès, Actia, etc.). Les opportunités de développement d'activité dans les transports ou de diversification vers de nouveaux domaines sont nombreuses (santé, smart grid, etc.)

La zone d'emploi de Toulouse se distingue par une concentration des salariés de la filière AS⁴ régionale nettement plus forte (62 %) que son poids dans l'ensemble des salariés des secteurs marchands non agricoles du grand Sud-Ouest (28 %). Cette surreprésentation demeure même si on exclut les constructeurs et maîtres d'œuvre présents à Toulouse. Le pôle AS apparaît ainsi fortement concentré sur l'espace toulousain. À l'inverse, la zone d'emploi de Bordeaux se caractérise par une sous-représentation de la filière AS (15 %) au regard de son poids dans l'économie marchande non agricole du GSO⁵ (23 %).

Deux avionneurs de taille mondiale (Airbus et ATR) ont leur siège à Toulouse avec dans leur sillage les équipementiers, fournisseurs de premier rang. Le rapprochement avec le Languedoc-Roussillon ne bouleversera pas la donne. Dans cette région, seules deux entreprises d'envergure sont présentes : Sabena Technics (Gard) et EAS (Perpignan), reprise récemment par une entreprise toulousaine.

Des coopérations se sont développées et sont également bien installées entre l'Aquitaine et Midi-Pyrénées notamment dans l'aéronautique, le spatial et les systèmes embarqués. Il existe une complémentarité entre la région Midi-Pyrénées, orientée vers l'aéronautique civile, et l'Aquitaine, orientée vers l'aéronautique militaire.

Selon l'INSEE, la diffusion géographique de la filière aéronautique et spatiale est relativement faible dans le Grand Sud Ouest⁶. Sur ce territoire qui recouvre l'Aquitaine et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les salariés de la filière AS se concentrent sur trois zones d'emploi fin 2013 : Toulouse (62 %), Bordeaux (15 %) et Pau (6 %). La présence des constructeurs et motoristes, avec à proximité quelques grands équipementiers ou sociétés d'ingénierie, expliquent cette répartition. Si la filière Aéronautique / Spatial est fortement concentrée géographiquement sur le territoire du GSO, l'économie de plusieurs zones d'emploi est très dépendante de son activité, particulièrement dynamique. De nouvelles voies peuvent alors être explorées en s'appuyant sur les laboratoires de recherche existants, tant à Toulouse qu'à Montpellier, afin de renforcer l'attractivité de la région dans le secteur. C'est

4 AS : Aérospatial

5 GSO : Grand Sud-Ouest

6 Filière aéronautique et spatiale dans le grand Sud-Ouest : un moteur économique concentré - INSEE Analyses Midi Pyrénées, n°22 - Septembre 2015

le cas, par exemple, des nanotechnologies, qui permettraient de concevoir des matériaux composites capables d'une meilleure conductivité électrique.

Le pôle de compétitivité Aerospace Valley, qui associe Midi-Pyrénées et Aquitaine, a déjà pris acte de la nouvelle donne : il s'apprête à s'élargir au Poitou-Charentes et au Languedoc-Roussillon. Mais de quels moyens disposera-t-il pour animer la filière sur un territoire aussi vaste ? «Nous devons réfléchir à un nouveau modèle économique», a expliqué Agnès Paillard, présidente du pôle, à l'occasion de l'assemblée générale d'Aerospace Valley, en octobre 2015. De son côté, Laurent Boissonade, président du Medef Languedoc-Roussillon, en appelle à la politique régionale pour rééquilibrer les territoires. «L'aéronautique a contribué à dynamiser en étoile autour de Toulouse des territoires bien au-delà de la Haute-Garonne. Il faut maintenant favoriser un nouvel axe Toulouse-Narbonne-Béziers», assure-t-il.

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES – ZOOM SUR LE SECTEUR DE L'AÉRONAUTIQUE AU MAROC

DONNÉES ÉCONOMIQUES			
Poids dans l'économie	Exportations (2015, GIMAS)	1 milliard de dollars	
	IDE entrants dans le secteur	350 millions d'euros d'investissement (GIMAS)	
Indicateurs sectoriels	Croissance annuelle	15% de croissance annuelle moyenne entre 2008 et 2013 (MEF)	
	Part dans les exportations	4%	
	Métiers	Travail des métaux (35%), Services (22%), Electronique/Avionique (17%), Fabrication de pièces composites (9%), Support techniques (7%)	
	Investissements par origines (GIMAS, 2012)	France	72%
		USA	7%
Population active	Emplois dans le secteur	10 000 emplois hautement qualifiés	
	Personnes formées dans le secteur	500 par an	
ACTEURS			
Interlocuteurs institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Agence Marocaine de Développement des Investissements Office Marocain de la propriété Industrielle et Commerciale Centre Régional des Investissements 		
Organismes interprofessionnels	<ul style="list-style-type: none"> Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS) Union des Industries des Métiers de la Métallurgie 		
Nombre d'entreprises	+ de 100		
Principales entreprises nationales	ADETEL Maroc, Ndraero Maroc, AOCM		
Principales entreprises étrangères	Safran, Bombardier, LH Aviation, Aerospace, Hexcel, Astema		
Instituts de Recherche, et pôles technologiques	Technopôle de Nouacer (Casablanca)		
Centres de formation	Institut de formation aux métiers de l'Aéronautique (IMA)		

POSITION COMPÉTITIVE	
Freins	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des ressources humaines pour accompagner la forte croissance du secteur • Densification du tissu de PME locales • Intégration locale encore faible 	<ul style="list-style-type: none"> • Tradition aéronautique et proximité géographique avec les pays d'Europe • Instituts de formation adaptés aux besoins et professionnels (IMA) • Plateforme industrielle intégrée attractive, permettant de résoudre les freins fonciers et d'investissement de démarrage • Financement de plus en plus disponible • Cadre incitatif attractif

Jouissant d'une position géographique stratégique, le Maroc bénéficie d'une longue tradition aéronautique, en partie liée au transport aérien français. Escale de l'Aéropostale et de Latécoère, le Royaume a vu naître 2 compagnies nationales au sortir de la seconde guerre mondiale, Air Atlas et Air Maroc, qui en fusionnant ont créé Royal Air Maroc (RAM) en 1957.

La longévité et la maîtrise opérationnelle et technique de la compagnie aérienne nationale l'ont ensuite amené à s'intéresser à des branches annexes au transport. Au début des années 2000, en partenariat avec la SNECMA, RAM lance une activité d'entretien des moteurs. Puis elle développe un centre d'entretiens des systèmes électriques avec Boeing. Ayant su acquérir et entretenir un savoir-faire précieux et former des jeunes qualifiés, un cercle vertueux a ensuite entraîné de nouveaux industriels de l'aéronautique à s'installer au Maroc.

Aujourd'hui, plus de 110 entreprises du secteur y sont implantées, dont des géants mondiaux comme Safran, Bombardier, Stelia Aérospace, EATON et plus récemment l'américain Hexcel, à tel point que le Pacte National pour l'Emergence Industrielle en a fait l'un des principaux « Métiers Mondiaux du Maroc ».

Son influence et dynamisme drainent désormais tout un écosystème d'équipementiers et d'industries parallèles. A l'année 2015, le chiffre d'affaires atteint 1 milliard de dollars à l'export pour une valeur ajoutée établie à 17% et 12 000 emplois qualifiés⁷. Pour 2020, le Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS) entend attirer 200 entreprises⁸, créer 23 000 emplois qualifiés supplémentaires et porter la valeur ajoutée à 35% de la production.

Cet essor rapide a été possible et sera encore soutenu grâce à la conjugaison de 4 facteurs clés :

- › **Le développement de la formation** : l'Institut des Métiers de l'Aéronautique (IMA), initiative conjointe de deux filières : le GIMAS et l'Union des Industries des Métiers de la Métallurgie (UIMM), et de deux états : le Maroc et la France à travers l'Agence Française de Développement, va doubler de taille. Géré par le GIMAS sous forme de délégation de service public, le dispositif forme en alternance des jeunes sélectionnés après un Bac +2 par les entreprises du groupement, avec un taux d'insertion de 96%.
- › **La Plateforme Industrielle Intégrée (P2I)** (district ou cluster) de Midparc à Casablanca : cette zone offshore permet aux PME de grandir à leur rythme en s'affranchissant des

⁷ Source : GIMAS

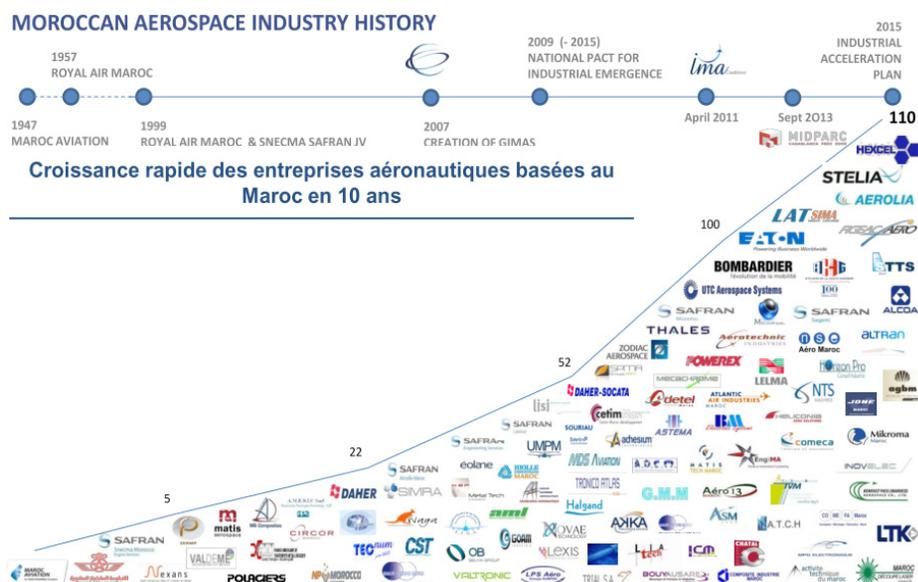
⁸ Cette dynamique est portée par une croissance importante des commandes, dont de nouveaux marchés pour lesquels les exigences de prix et de volume nécessitent une association de la production en Europe et en Afrique. Loin des délocalisations, les entreprises du Nord ont besoin de s'appuyer sur des industries du Sud pour maintenir leur niveau de compétitivité prix et volume. Seule, aucune des deux régions ne serait en mesure de capter ces débouchés.

contraintes administratives liées au foncier. Des bâtis modulaires et respectueux des normes de développement durable sont construits puis loués aux entreprises dans un environnement de 128 ha rassemblant les industriels de l'écosystème et l'IMA.

- › **L'accompagnement de l'Etat** : le Maroc a instauré des incitations très favorables (prise en charge de 10 à 15% des investissements, réductions fiscales importantes dans les zones franches⁹, aide à la formation lors des 3 premières années et à tout niveau de qualification (Opérateur, Technicien, Middle management, etc.). Elles sont avant tout le résultat d'une stratégie partagée et de long terme, qui s'est pérennisée en dépit des changements politiques.
- › **Le financement** : les banques reconnaissent aujourd'hui le dynamisme du secteur et ont largement revu leur politique de prêt à son égard. Les industriels du secteur sont également éligibles à certains fonds et dotations publics (aide à la formation, Fonds d'Investissement Industriel public¹⁰, Fonds Hassan II¹¹) tandis que des fonds d'investissement privés en fonds propres se positionnent également (notamment le français Aerofund, en discussion avec le GIMAS pour ouvrir un fonds miroir au Maroc).

Si l'écosystème comprend aujourd'hui 90% d'entreprises étrangères, la stratégie 2020 souhaite renforcer le caractère inclusif du secteur. La dissémination technologique permet l'éclosion de jeunes PME locales, et incite des industriels de secteurs complémentaires à s'y aventurer.

Au-delà de ces seuls métiers, l'aéronautique permet une diversification dans le composite, le spatial, l'ingénierie ou encore le médical, autant de secteurs qui pourraient à terme être regroupés dans une grappe de haute technologie mêlant aux industriels, universités, écoles d'ingénieurs et agences gouvernementales. Les défis sont ainsi de faire plus vite (développer rapidement les écosystèmes pour être à même de capter la croissance du secteur), plus haut (monter en cadence pour accroître les capacités) et plus loin (« féconder » des industries annexes en diversifiant les débouchés).



9 Exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant les cinq premières années de l'activité qui passe à 8,75 % les 20 années suivantes et se porte à 17,5 % au-delà de cette période ; libre rapatriement des bénéfices et des capitaux ; exonération de TVA et de droits de douanes ; procédures douanières simplifiées

10 Sont éligibles les projets dont le montant des investissements doit atteindre 100 millions de MAD ou plus (9 millions EUR) ; ou la création d'au moins 250 postes directs et stables ; ou un transfert technologique, ou la protection de l'environnement. Les aides accordées sont plafonnées à 5 % du montant total de l'investissement, et à 10% dans le cas où le projet d'investissement est prévu dans une zone suburbaine ou rurale.

11 Sont éligibles les investissements supérieurs à 10 millions MAD (900 000 EUR) (hors droits d'importation et taxes) et dont un minimum de 5 millions MAD (450 000 EUR) est consacré aux biens d'équipement

Un rôle majeur à jouer dans l'économie numérique

INDICATEURS	REPÈRES
<ul style="list-style-type: none"> • 52 500 emplois salariés • 2 labellisations Métropoles French Tech à Toulouse et Montpellier et 2 clusters d'entreprises • 2 clusters : DigitalPlace et FrenchSouth.digital 	<ul style="list-style-type: none"> • 3ème région de France en termes d'emploi dans les TIC

La filière des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) couvre les secteurs de l'informatique (systèmes d'information, édition logicielle...), de l'électronique et des télécoms et constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale.

Avec plus de 50 000 salariés en 2014, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est la 3ème région de France (après Ile de France et Rhône-Alpes-Auvergne et juste devant PACA) en termes d'emploi dans les TIC avec des industries de pointe et des pôles de recherche majeurs.

Les produits et les services proposés par les entreprises de la filière, aussi bien dans le mode de vie des consommateurs (Smartphones, applications Internet, jeux vidéos, etc.) que dans celui des entreprises utilisatrices de nouvelles technologies, transforment le paysage économique et social. La présence des TIC dans les produits industriels, dans les réseaux traditionnels (aéronautique, espace, énergie, transports, etc.) ou dans le secteur public (e-santé, e-éducation, etc.) fait de ce secteur un catalyseur de la croissance des années futures.

L'Agence régionale de développement Madeeli a annoncé le lancement d'une étude stratégique de la filière TIC qui sera réalisée par Spring Lab et Idate. Elle devrait permettre d'engager une réflexion sur une stratégie pour le développement de la filière à l'échelle du nouveau territoire.

Le rapprochement entre le cluster midi-pyrénéen DigitalPlace et son homologue languedocien French-South.digital est en cours et pourrait avoir du sens selon Emmanuel Mouton, le PDG de Synox : « un cluster unique du numérique pourrait avoir du sens. Mais la proximité reste primordiale. (...) Une chose est sûre : ensemble, nous créerons plus de synergie et plus de pertinence. »

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES – PARTICIPER À LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE EUROMAGHRÉBINE DE TIC

Selon une étude, réalisée en 2014 par l' IPEMED sur la mise en place d'une filière euromaghrébine des technologies de l'information (IT), il apparaît que les conditions à l'émergence d'une filière méditerranéenne sont réunies. Sur le plan opérationnel, les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) disposent de plusieurs prérequis humains, techniques et d'infrastructures pour faire du numérique un levier de croissance de leur économie en partenariat avec les pays de la rive Nord de la Méditerranée. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie disposent en effet des compétences humaines jeunes et qualifiées, des infrastructures technologiques évolutives, des champions nationaux ainsi que des politiques publiques ambitieuses dans le domaine des TIC. Autant d'atouts qui permettent la mise en place d'une filière d'avenir, en rupture avec la logique de compétition qui a prévalu jusqu'à présent entre les pays du Maghreb.

Ainsi, en **Tunisie**, le secteur des TIC possède un fort potentiel de croissance : s'il ne représentait que 2,5% du PIB en 2002, il concourt aujourd'hui à hauteur de 7,5% du PIB (donnée 2012). Consciente de ce potentiel, la Tunisie accorde une importance majeure au développement des TIC. Au lendemain de la Révolution, la Tunisian Association for Communication and Technology (TACT) fut lancée dans l'objectif d'absorber le vivier de jeunes diplômés au chômage. Après avoir lancé la TACT Academy dans le but d'une remise à niveau des ingénieurs tunisiens, la TACT a lancé le programme « Smart Tunisia » et « Tunisie Digitale 2018 ». Smart Tunisia, lancé en 2015, est une convention signée entre le Ministère des Technologies de l'Information et de l'économie numérique et la société Sofrecom (filiale d'Orange en Tunisie) permettant le recrutement de 400 ingénieurs et devant à terme créer 80 000 emplois dans le secteur de l'économie numérique ces 4 prochaines années à travers divers outils dont des primes aux entreprises ciblées afin d'investir dans la formation des jeunes. Dans cette perspective, la Tunisie peut s'appuyer sur (i) des infrastructures technologiques parmi les meilleures d'Afrique du Nord et du Moyen – Orient et (ii) des ressources humaines qualifiées et compétitives. En effet, selon les derniers résultats du « Network Readiness Index », publié par le « Global Information Technology Report 2015 », la Tunisie est classée 81ème sur 143 pays, gagnant 6 places par rapport au classement 2014. La Tunisie occupe la 4ème position africaine après les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Maroc. En termes de ressources humaines, la Tunisie peut s'enorgueillir de former un grand nombre d'ingénieurs et de techniciens dans ce secteur qui sont disponibles sur le marché de l'emploi à un coût compétitif. Ceci d'autant plus que le taux d'encadrement du secteur est élevé (64%) alors que les TIC représentent aujourd'hui 30 000 emplois dont 800 créés chaque année.

Dans le domaine des TIC, le champion régional est toutefois sans conteste le Maroc. Pour mettre en œuvre une ambitieuse stratégie de développement du secteur « Maroc Digital 2020 », le pays vient de créer une Agence de développement de l'économie numérique. Le pays pourra s'appuyer sur Itissalat AI-Maghrib (IAM), également appelé Maroc Telecom qui est la première société de télécommunications et un acteur de poids du paysage des TIC. Privatisée en 2001, elle est devenue une filiale du groupe français Vivendi jusqu'à sa cession à l'opérateur émirati Etisalat en 2014. Le pays est classé au 78ème rang mondial dans l'édition 2016 de l'indice de préparation aux réseaux (NRI) établi chaque année par le Forum économique mondial (WEF). Il a obtenu un score de 3,9 points soit le même que l'année dernière ce qui lui permet de faire mieux que la Tunisie (81e rang), l'Egypte (96e) et l'Algérie (117e), et le plaçant ainsi au premier rang dans le Maghreb.

Selon les travaux de l' IPEMED, une mutualisation régionale des infrastructures par l'exploration des opportunités du cloud computing pour développer une infrastructure technologique robuste de « data centers » pourrait permettre de réduire plus encore les coûts

de la bande passante et d'augmenter la vitesse d'accès aux ressources. Cette mutualisation pourrait s'accompagner de la mise en réseau des parcs de recherches des technopoles et des organismes représentatifs des professionnels TIC dans la zone euromaghrébine. De belles opportunités pour les acteurs de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dont le dynamisme a été reconnu notamment par l'attribution du label French Tech.

Une entreprise comme Lyra Network, Fondée en 2001 à Labège, près de Toulouse où sont basés R&D et le support technique est assez emblématique de cette dynamique méditerranéenne. Cet opérateur de paiements internationaux s'est développé à l'international avec des filiales en Algérie, Allemagne, Brésil, Chili, Espagne et Inde. Le groupe, qui rassemble 160 salariés, a réalisé 51 M de chiffre d'affaires en 2015, dont 30% à l'étranger. Avec 6 milliards de paiements sécurisés réalisés en 2015, la société déclare réaliser un paiement sur deux en France.

Le rôle du secteur privé sera déterminant dans l'émergence d'un partenariat méditerranéen. Il permettrait en effet d'accéder aux prometteurs marchés d'Afrique et du Moyen-Orient qui sont toujours en forte croissance. Le Maghreb est déjà une base d'implantation des acteurs mondiaux du secteur des TIC qui s'intéressent à ces marchés à fort potentiel de croissance. Il peut l'être davantage, sous réserve d'une meilleure intégration Sud-Sud.

Ce secteur TIC au Maghreb est renforcé par la présence d'une importante et influente communauté Maghrébine dans la Silicon Valley.

Jusqu'à présent, les stratégies publiques instaurées dans le domaine de TIC au Maghreb raisonnent en vase clos et obéissent essentiellement à une logique de compétition. Or une rupture positive avec cet état de fait est désormais plus que nécessaire pour privilégier la coopération, particulièrement du secteur privé, dans le but de fédérer les entreprises du secteur et de faire émerger un cluster TIC maghrébin. L'objectif étant de créer des concentrations d'excellence tout en retenant une diversité des activités. Il s'agirait de choisir une démarche conjointe afin de faire face aux problématiques communes et gagner en compétitivité. C'est aussi un moyen efficace pour profiter des opportunités inexploitées et développer de nouvelles niches innovantes en jouant sur les synergies pouvant être générées entre les entreprises du Maghreb.

L'installation d'une stratégie de clustering à long terme dépend du nombre important des sociétés TIC au Maghreb, de la variété de leurs activités, de leurs difficultés à lever des fonds et à exporter y compris vers l'Europe.

Des ambitions affirmées dans la Santé et les Biotechnologies

INDICATEURS

- 20 000 emplois salariés
- 700 entreprises
- Présence de deux pôles de compétitivité : Cancer-Bio-Santé et Eurobiomed
- Présence du cluster sur la lutte contre le cancer Oncopole à Toulouse et de l'Institut Régional du Cancer Val d'Aurelles de Montpellier

La filière santé rassemble en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée environ 700 entreprises qui emploient plus de 20 000 salariés et couvre les domaines du médicament, de l'oncologie, de l'alimentation-santé ou encore du dispositif médical (13).

Elle regroupe de nombreuses entreprises-phares des sciences du vivant, qu'il s'agisse de TPE fortement technologiques ou de grands opérateurs parmi lesquels Pierre Fabre, premier laboratoire européen de dermo-cosmétique (3.300 emplois).

Les compétences en matière de recherche clinique et la dynamique d'innovation structurée par les pôles de compétitivité Cancer-Bio-Santé et Eurobiomed font de la filière un axe important du développement industriel de la région avec des nouvelles dynamiques émergentes (e-santé et silver économie) et le développement du site de l'Oncopole à Toulouse et de l'Institut Régional du Cancer Val d'Aurelles de Montpellier.

Le secteur des biotechnologies offre également des perspectives prometteuses. Cette filière qui couvre l'ensemble des méthodes et des techniques qui utilisent comme outils des organismes vivants (cellules animales et végétales, micro-organismes, etc.) ou des parties de ceux-ci (gènes, enzymes, etc.) sont situées au carrefour de trois domaines de compétences : santé, agro-alimentaire et environnement. Avec des projets structurants comme le démonstrateur préindustriel Toulouse White Biotechnologie (financé par le programme d'investissement d'avenir), la région disposera d'atouts à valoriser sur une thématique dont les applications sont en forte croissance mais les modèles d'affaires encore incertains.

Midi-Pyrénées a été retenue par l'État dans les cinq régions pilotes de la Silver économie, et mettra en œuvre son projet ESPASS (espaces de parcours santé sociale, NDLR), pour favoriser l'innovation et anticiper les besoins dans le maintien des seniors à domicile. .

Au sein de la nouvelle région, les projets peuvent s'inscrire dans un partenariat naissant entre Toulouse et Montpellier : répondre d'abord à la montée en puissance des maladies chroniques et à la perte d'autonomie, mais aussi s'intéresser aux financements de l'innovation dans le domaine des nano et biotechnologies. Ainsi, une rencontre s'est déroulée le 3 avril 2015 à l'université Paul-Sabatier avec l'université Paul-Valéry de Montpellier pour jeter les bases d'un « projet européen transfrontalier en oncologie ».

13 On dénombre 230 entreprises et près de 10.000 emplois en Midi-Pyrénées. Le Languedoc-Roussillon regroupe 150 entreprises et 3.000 emplois dans le domaine.

Mais l'un des principaux écueils à l'émergence d'une réelle dynamique sera la faible intégration existant entre les deux territoires. En effet, bien que désormais regroupés, les industriels et les acteurs publics du secteur santé ont dès l'élaboration de leur première feuille de route commune, identifié la nécessité d'acquérir une connaissance croisée des deux anciennes filières santé : « les deux ex régions n'échangeaient pas beaucoup dans ce domaine ». Autre action à engager : l'accès aux financements pour les entreprises, notamment dans le domaine de la biotechnologie.

Le secteur des biotechnologies pourra s'appuyer sur une longue expertise régionale dans la chimie. La filière représente environ 7000 emplois, pour 220 entreprises. Présente partout dans notre vie quotidienne, à travers l'habillement, les transports, la santé, l'alimentation, les biens d'équipements, les industriels de la chimie œuvrent dans 4 types de domaines :

- *la chimie de base, minérale (colorants, pigments, fertilisants ...) ou organique (matières plastiques de base, caoutchouc synthétique...)*
- *la chimie des intermédiaires et spécialités, avec la parachimie (peintures, vernis, colles, encres, huiles essentielles...) et les produits pharmaceutiques de base.*
- *les produits chimiques de consommation (savons, parfums, cosmétiques, produits d'entretien...)*
- *le secteur tertiaire de la chimie. La région dispose d'entreprises pionnières dans l'extraction et la valorisation des molécules d'origine naturelle, d'un secteur agricole et sylvicole importante, de semenciers et d'un potentiel de R & D unique en France pour des secteurs applicatifs très diversifiés : pharmaceutique, cosmétique, bio-matériaux, nutrition, engrais verts, nano-particules.*

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES – FILIÈRE SANTÉ POUR LES EXPATRIÉS ÉTRANGERS

En 2035, plus de 20 millions de français auront plus de 60 ans. Or, le vieillissement de la population française se double d'une évolution sociologique et économique forte : les « papy-boomers » arrivent à l'âge de la retraite avec de nouvelles attentes quant à leur confort de vie. Partant de ce constat, le gouvernement a lancé fin 2013 la filière de la Silver Economie qui regroupe toutes les entreprises agissant pour et/ou avec les personnes âgées. Domotique, e-autonomie, technologies pour l'autonomie, robotique pour l'autonomie, téléassistance/bouquet de services, gérontolutions, gérontechnologies, etc.

L'Afrique du Nord est la destination principale de ces retraités expatriés français avec 15% des départs. Le nombre de retraités installés au Maroc, en Algérie ou en Tunisie a augmenté de 170% en 5 ans. Ils partent pour la chaleur, le faible coût de la vie par rapport à la France, la proximité avec l'hexagone, mais aussi pour tous les avantages fiscaux dont ils peuvent bénéficier. Une partie d'entre eux part également dans ces pays au moment de la retraite car elle en est originaire. *Les acteurs de la Silver Economie ont vite compris qu'il fallait accompagner ces expatriés à l'étranger plutôt que de les retenir en France : des villages seniors ont fleuri en Afrique du Nord.*

L'Orangeriaie Maroc a été construite par le groupe immobilier Dyar Shemsi en 2011. Le village se situe à Taroudant, proche d'Agadir et est composé de près de 244 maisons et villas. Les prix oscillent entre 134 000 et 270 000 euros. De nombreux services sont proposés pour améliorer le confort des habitants : ménage, cuisine, entretien des extérieurs, activités sportives, sécurité, Wifi, transports vers Agadir, voitures électriques pour circuler dans le

village, supérette, etc. Le but est de créer de l'activité et de pouvoir bénéficier d'un maximum de services au sein du village.

Le secteur de l'IoT (Internet des Objets), sur lequel Toulouse s'est fortement positionné, pourrait également offrir de réelles pistes de partenariat.

Le florissant secteur des Industries Agro-Agroalimentaires

INDICATEURS	REPÈRES
<ul style="list-style-type: none"> • 78 300 exploitations (16 % du total national) • 140 000 actifs permanents dans l'agriculture • 7 000 établissements agroalimentaires • 44 800 salariés dans l'agroalimentaire • Présence de deux pôles de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation et Qualimed 	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère région de France en surface d'agriculture biologique, de même pour les « grandes cultures » (blé dur, maïs...) • 1er vignoble mondial en superficie pour les vins à indications géographiques protégées (IGP) : 273 000 ha • 2ème région pour l'emploi agricole • 3ème région agroalimentaire • 3ème région française pour les productions végétales • 1ère place nationale concernant la production ovine

Au sein de cette nouvelle région, l'agriculture reste un enjeu important, notamment au niveau de l'emploi. En effet, en 2013, elle mobilise dans la future région 4 % des actifs occupés, contre 2 % au niveau national. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dispose en outre de la 2ème superficie agricole utilisée (SAU), soit 3,5 millions d'hectares. Les terres arables s'étendent sur 1,9 million d'hectares et représentent 53 % de la SAU, une part relativement faible au regard de la moyenne métropolitaine (64 %). La région compte 78 300 exploitations, soit 16 % du total de France métropolitaine, ce qui la place en 2ème position pour ce critère au palmarès national. Essentiellement sous forme individuelle, 61 % des exploitations régionales ont leur siège en Midi-Pyrénées.

La région présente une **agriculture** diversifiée, en lien avec son territoire, et complémentaire entre les deux régions historiques. En effet, si Midi-Pyrénées domine concernant les surfaces en terres arables, Languedoc-Roussillon inverse la tendance pour les surfaces en vigne, et les deux régions jouent à parts quasi égales concernant les superficies fruitières.

L'agriculture de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée présente plusieurs spécialisations. Alors que la viticulture domine sur les départements littoraux situés à l'Est, les exploitations spécialisées en grandes cultures se concentrent à l'Ouest de la nouvelle région. Les exploitations orientées vers l'élevage (ovins et bovins principalement) se répartissent quant à elles le long des chaînes montagneuses (Pyrénées et Massif central). Les exploitations orientées en cultures de fruits et légumes, dispersées sur le territoire, occupent aussi une place clef. Ainsi, les agricultures des deux régions historiques réunies, se présentent comme étant complémentaires.

La nouvelle région affiche une valeur de la production de la branche agriculture de près de 6,9 milliards d'euros. Les exploitations implantées sur son territoire contribuent donc à 9 % de la valeur de la production métropolitaine. De manière plus prononcée qu'au niveau national, la production est orientée sur les produits végétaux. Ces derniers concourent à 65 % du total de la valeur de la production régionale alors qu'au niveau national leur poids n'est que de 56 %. Avec 4,4 milliards d'euros, la région est ainsi la 3ème région française pour les productions végétales. Les deux régions historiques contribuent à peu près équitablement à la valeur de la production végétale, mais des disparités apparaissent selon les postes observés. Alors que le Languedoc-Roussillon assure une part essentielle pour les vins (1er poste de la valeur des produits végétaux), Midi-Pyrénées se distingue pour les céréales (2ème poste).

À l'inverse des produits végétaux, la part des produits animaux dans la valeur de la production totale est moins importante dans la nouvelle région (30 %) qu'au niveau national (38 %). La nouvelle entité territoriale affiche une valeur de 2 milliards d'euros pour les produits animaux, essentiellement générés par Midi-Pyrénées. Elle se classe ainsi à la 6ème place du palmarès métropolitain. Néanmoins, elle accède à la 1ère place nationale concernant la production ovine.

En 2012 près de 7 000 établissements du secteur agroalimentaire sont implantés dans la future région. En nombre d'établissements, la région apparaît à la 3ème place au classement national, mais elle n'atteint que la 8ème place pour le nombre de salariés (44 800 équivalents temps plein). En effet, la nouvelle région se caractérise par des établissements nombreux mais de petite taille : 87 % des établissements de la région emploient moins de 10 salariés. Particularité régionale, la masse salariale (1 464 M) se répartit de manière plutôt équitable entre industries alimentaires (45 %) et commerce de gros (43 %). Les industries Agro-alimentaire/Agro-industries comptabilisent 1300 établissements employeurs (hors boulangeries pâtisseries et hors embouteillage et conditionnement de vins) avec un tissu majoritairement composé de TPE/PME. Les secteurs dominants comme l'industrie des viandes ou l'industrie laitière regroupent près de la moitié des salariés. De nombreuses spécialités locales notamment dans le domaine du foie gras ou du fromage (avec des marques comme ducs de Gascogne, Valette, Comtesse du Barry, Quercynoise, Société...) participent de la renommée mondiale de la région. D'autres produits tels les conserves de fruits et légumes (Andros, Saint-Mame, etc.), et les boissons (notamment les eaux avec Perrier) sont liés aux productions locales. Les entreprises de la filière réalisent 9% de leur chiffre d'affaires à l'exportation, ce qui contribue de façon positive à la balance commerciale régionale.

La vigne est également un des moteurs de l'économie languedocienne et permet de produire 22 millions d'hectolitres de vin par an (40 % de la production nationale) avec 236 000 hectares. Le Languedoc-Roussillon est la première région viticole de France spécialisée dans les vins à indications géographiques protégées (IGP). Les 21 800 unités de travail viticole emploient 32 300 personnes. En Midi-Pyrénées, la viticulture représente 35 000 hectares (4,5% des surfaces nationales) et 3 300 salariés. Rassemblée, la grande région deviendra le premier bassin viticole français. Mais pour ce faire, Michel Defrancès, président de l'interprofession des vins du Sud-Ouest, et Jacques Gravegeal, président de Pays d'Oc et président de l'interprofession Inter Sud de France devront imaginer comment fonctionnera l'imbriication des deux marques régionales, peu évidente à cette heure, etc.

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES – CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU MAGHREB

Les industries agroalimentaires sont considérées en Tunisie comme un secteur porteur avec des perspectives qui ne sont pas encore entièrement développées et explorées. Tirée majoritairement par l'industrie oléicole (huile d'olive notamment) et l'industrie céréalière, la valeur de la production du secteur a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 6% de 2008 à 2012.

Cette croissance accélérée s'explique notamment par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages accompagné d'un changement des habitudes de consommation vers des produits plus transformés ainsi que par l'accroissement des exportations de produits transformés. De plus, le secteur bénéficie d'avantages indéniables que sont (i) la proximité des grands marchés de consommation (essentiellement l'Europe), avec des délais de transport permettant l'exportation de produits frais ; (ii) un climat favorable à des cultures spécifiques ; (iii) des ressources humaines qualifiées et compétitives et (iv) des incitations via des primes d'investissement.

L'enjeu est aujourd'hui pour les industries agro-alimentaires tunisiennes (i) d'élaborer des produits de qualité, comportant une plus forte valeur ajoutée tout en (ii) offrant des produits spécifiques estampillés de labels tunisiens et (iii) développer les exportations. Le savoir-faire de la région est parfaitement exportable en Tunisie où les possibilités de partenariat permettraient de créer une offre locale qualitative et de conquérir les marchés environnants.

En outre, la France a été le premier importateur des produits agroalimentaires marocains entre 2007 et 2013. En moyenne, 22,7% de la production agroalimentaire transformée et 38,7% des produits agricoles frais ont été absorbés par le marché français, devant la Russie (14,6%) et l'Espagne (13,1%).

Selon l'étude du Forum des chefs d'entreprises (FCE), les importations alimentaires massives par l'Algérie déterminent sa sécurité alimentaire et son industrie agroalimentaire. En effet, malgré les efforts déployés en matière agricole, le déséquilibre demande-offre persiste.

En terme de volumes, la production céréalière est passée d'une moyenne annuelle de 3 millions de tonnes sur la période 2005-2008 à près de 5 millions de tonnes sur la période 2009-2015, alors que la production laitière annuelle est passée de 1 milliard de litres à près de 4 milliards de litres entre ces deux périodes de comparaison.

La facture alimentaire continue de peser massivement sur les recettes issues des exportations pétrolières du pays, avec un montant de 11 milliards de dollars en 2014 et 9,3 mds de dollars en 2015. Le léger déclin n'est dû qu'à la diminution du prix de plusieurs produits sur les marchés mondiaux. L'ensemble de toutes les importations algériennes en 2001, soit 7 milliards de dollars, n'avait pas atteint la seule facture alimentaire d'aujourd'hui. C'est dire l'exaltation qui s'est emparée du mouvement d'importation des produits alimentaires durant ces dix dernières années, allant des produits stratégiques (céréales, lait) jusqu'aux plus « fantaisistes » (fruits tropicaux, certains aliments conditionnés).

L'Égypte est considéré comme le premier pays importateur de blé avec près de 10 millions de tonnes par an, suivie par l'Algérie qui importe 10 millions de tonnes de céréales dont près de 6,5 Mt de blé sur un an. Pour rappel, l'Algérie importe près de 60 % de ses besoins en céréales, ce qui rend le pays vulnérable face à l'insécurité alimentaire.

L'opportunité d'un renforcement du tourisme



INDICATEURS	REPÈRES
<ul style="list-style-type: none"> • 13 milliards d'euros de recettes • 10 % du PIB • Plus de 100.000 emplois salariés • 8 sites classés « patrimoine mondial » par l'Unesco (17% des sites pour la France). 	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} région touristique en termes de fréquentation touristique durant la saison d'été • 3^{ème} région en monuments historiques : 4469 (10,5% des monuments historiques français).

Avec 13 milliards de recettes liées au tourisme, la région a la plus grande capacité hôtelière (y compris le plein air) de France (14). Après une saison estivale 2014 en net repli, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de la région a progressé de 0,7 % en 2015 et dépasse les 10 millions de touristes par an pour la destination Sud de France. Cette augmentation concerne tous les types d'hébergement. Elle est principalement due à un retour des touristes français. Première région de France métropolitaine en termes de fréquentation touristique durant la saison d'été, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée héberge plus de la moitié des touristes dans ses campings.

Le retour des touristes français (+ 4 %), la stabilité des arrivées de touristes étrangers et le maintien d'une durée de séjour à 4,0 jours pour l'ensemble, expliquent cette augmentation de fréquentation durant l'été 2015. Toutefois, ce regain de fréquentation reste plus timide qu'au niveau France métropolitaine (+ 2,9 %).

Entre mai et septembre 2015, les hébergements touristiques de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ont accueilli 10,4 millions de touristes soit 40,6 millions de nuitées. Avec 15 % des nuitées de France métropolitaine, la région est la plus fréquentée devant Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région concentre 21 %

des nuitées effectuées dans les campings de métropole, 15 % dans les autres hébergements collectifs et 9 % dans les hôtels.

Si les touristes français sont plus nombreux à fréquenter l'hôtellerie de plein air par rapport à la saison 2014, ils raccourcissent légèrement leur durée de séjour. Ce comportement, associé à la légère baisse de fréquentation des touristes étrangers, explique la hausse modérée en Occitanie (Pyrénées-Méditerranée) par rapport à celle observée au niveau métropolitain.

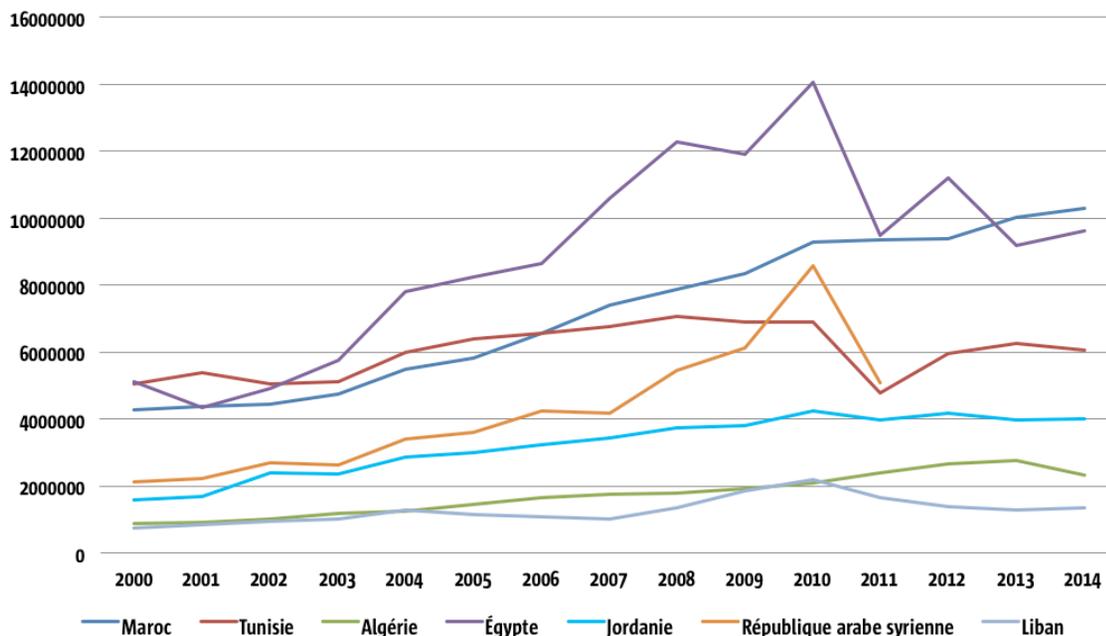
Les neuf départements n'ayant pas de littoral captent seulement 21 % des nuitées dans les campings, le reste se divise entre l'Hérault (35 %), les Pyrénées-Orientales (25 %), le Gard (14 %) et l'Aude (6 %).

En Occitanie – 3^e région française en termes de fréquentation touristique –, le tourisme fait travailler 110 000 personnes (45 000 emplois (53.500 avec les saisonniers) en Midi-Pyrénées et 55 000 en Languedoc-Roussillon) et apporte 10 % du produit intérieur brut régional. « Notre ambition est d'aller encore plus loin dans le développement de notre potentiel touristique et de la compétitivité de nos entreprises dans un contexte mondialisé et concurrentiel », lance la présidente de la Région, qui a décidé de mettre en place une Conférence territoriale du tourisme et des Assises annuelles dès novembre 2016.

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES – PROMOUVOIR LE TOURISME MAGHRÉBIN

Avec les printemps arabes, survenu il y a déjà quelques années, la peur du terrorisme et de l'Etat islamique et les multiples attentats, les touristes boudent de plus en plus les pays d'Afrique du Nord pour leurs vacances.

Figure 14 - Tourisme international (nombre d'arrivées)



SOURCE : BANQUE MONDIALE

Bien que relativement épargné par les crises politiques et sécuritaires, le Maroc a souffert des attentats ainsi que des troubles politiques en Tunisie et en Egypte, qui ont provoqué une baisse de la demande européenne entraînant une stagnation de quelques années (2010-2012). Mais son image d'exception maghrébine et sa dynamique diaspora a fini par momentanément compenser cette tendance, contrairement à la situation en Tunisie. Là-bas, le tourisme demeure pourtant un domaine clé et représente une part capitale du PIB dans les deux pays.

Tableau 2 - Evolution du tourisme au Maroc

	CAPACITÉ HÔTELIÈRE (EN LITS)	TAUX D'OCCUPATION (EN %)	ARRIVÉES (HORS MRE) (EN MILLIERS)	TAUX DE CROISSANCE (EN %)	ENTRÉES DE VOYAGEURS CONTRÔLÉS AUX FRONTIÈRES (EN MILLIERS)	RECETTES TOURISTIQUES (EN MILLIONS DH)
2011	184 125	40	4 933,88	0,47	9 342,13	58611,4
2012	198 211	40	5 011,72	1,57	9 375,15	
2013	207 572	43	5 323,33	6,21	10 046,26	
2014	207 584	44	5 437,45	2,14	10 282,94	
2015	216 386	40	5 151,70	-5,25	10 176,76	

SOURCE : CALCUL DE LA DEPF SUR LA BASE DES DONNÉES DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Tableau 3 - Evolution du tourisme en Tunisie

	NUITÉES GLOBALES	ARRIVÉES AUX FRONTIÈRES	RECETTES TOURISTIQUES (EN MDT)
2010	35565104	7828075	3522,5
2011	20636847	4785119	2432,6
2012	30035419	5950464	3175,3
2013	30001358	6268582	3299,4
2014	29107239	7163437	3625,6
2015	16177575	5359309	2354,6

SOURCE : DIRECTION DES ÉTUDES

Une stratégie de développement intégrée entre les deux rives de la Méditerranée pourrait permettre de donner un nouvel élan à un secteur économique qui reste prometteur. L'essor de l'éco-tourisme, conjugué à la richesse des patrimoines naturels et culturels des deux rives pourrait voir émerger une offre commune et complémentaire. Les diasporas et classes moyennes du Sud sont également gagnées par l'envie de mieux connaître la région méditerranéenne et moins touchées par la peur des destinations du Sud.

Le Royaume du Maroc a de grandes ambitions dans le secteur du tourisme et se fixe pour objectif d'accueillir 12 millions de touristes d'ici 2016 et 20 millions d'ici 2020. Selon le World Economic Forum (Davos), le tourisme est un secteur stratégique de l'économie du Maroc, classé 4e destination touristique parmi les pays du continent africain.

ATOOUT FRANCE a signé le 22 octobre 2015, 2 conventions avec le Maroc dans le domaine touristique. La première avec la SMIT (Société Marocaine d'Ingénierie Touristique, chargée des questions relatives à l'offre) porte sur 5 points principaux :

- *La promotion des investissements (identification des opportunités d'affaires entre acteurs français et européens et acteurs marocains afin de renforcer l'attractivité « loisirs et business »).*
- *La veille et l'intelligence économiques.*
- *La qualité et le référencement (labellisation des produits à même d'orienter l'investissement).*
- *La structuration de projets touristiques impliquant des montages complexes.*
- *La diversification des prestations (ingénierie de projets, démarche de développement territorial et d'appui au développement des stations).*
- *La seconde avec l'ONMT (Office National Marocain du Tourisme) vise 2 champs principaux :*

- *La structuration de produits (notamment de packages commercialisables en direct).
La commercialisation (adaptation de la politique de promotion et de communication aux nouveaux enjeux numériques).*

4 | ANALYSE DES TROIS STRATEGIES A FORTE VALEUR AJOUTEE

En plus du potentiel des secteurs historiques pour l'internationalisation, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée peut s'appuyer sur les dynamiques engagées par les deux anciennes régions afin de :

- Constituer un territoire d'excellence centré sur la R&D ;
- S'adapter aux exigences du développement durable et de la transition écologique.

CONSTAT N°5 : Des secteurs à fort potentiel pouvant s'appuyer sur un dispositif de recherche de premier plan et des leaders mondiaux

INDICATEURS	REPÈRES
<ul style="list-style-type: none"> • 29 400 chercheurs • 227 000 étudiants • 35 grandes écoles et universités • 15 pôles de compétitivité couvrent la région dont 7 ont leur siège sur le territoire : Aerospace Valley, Cancer Bio Santé , Agri Sud Ouest Innovation, Qualimed, Eau, Derbi, Trimatec • 5,558 milliards d'euros de dépenses en recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} région de France pour la recherche

Alors que la région Midi-Pyrénées est la 1^{ère} région de France en matière d'intensité de l'effort de recherche par rapport à son PIB, Toulouse et Montpellier constituent des pôles universitaires très importants au plan national. Toulouse rassemble plus de 120 000 étudiants (+10,4 % de 2007 à 2012). En Languedoc-Roussillon, on recense 99.000 étudiants inscrits en 2013 (+11,3 % de 2007 à 2012).

Au-delà des trois universités majeures (Capitole, Paul-Sabatier et Jean-Jaurès), Toulouse concentre de nombreuses écoles renommées comme l'INP Toulouse, la Toulouse Business School, l'école des Mines d'Albi, l'Insa, l'Enit (Tarbes) ou encore l'Ensat. Montpellier concentre l'essentiel des effectifs étudiants, entourée de pôles secondaires comme Nîmes, Béziers, Carcassonne ou encore Perpignan. Les points forts de Montpellier sont sa faculté de médecine, le pôle chimie Balard et le pôle TIC du campus Saint Priest.

Entre Toulouse et Montpellier, des partenariats existent dans l'**agrobiologie**. Montpellier accueille plusieurs organismes de recherche (CIRAD, CNRS, Inra et IRD). Autre point de convergence : les **sciences de la Terre** grâce à l'Institut de Recherche et de Développement présent à Montpellier comme à Toulouse via l'Observatoire Midi-Pyrénées (OMP).

Les deux régions pourront poursuivre leur collaboration au sein des pôles de compétitivité existants. La région possède sur son territoire 7 pôles de compétitivité, dont le pôle mondial Aerospace Valley, et le Pôle EAU à vocation mondiale :

	<p>Aerospace Valley (2005) – Midi-Pyrénées & Aquitaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aéronautique, Espace, Systèmes Embarqués, • 570 membres, • 499 projets de R&D labellisés ou agréés.
	<p>Cancer-Bio-Santé (2005) – Midi-Pyrénées & Limousin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biotechnologies et santé, • 104 membres, • 128 projets de R&D labellisés ou agréés.
	<p>Agri Sud-Ouest Innovation (2007) – Midi-Pyrénées & Aquitaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits agricoles et agro-industriels, • 259 membres, • 216 projets de R&D labellisés ou agréés.
	<p>Pôle Eau (2010) – Occitanie & PACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau et applications, • 60 membres, • 19 projets R&D labellisés ou agréés
	<p>Pôle DERBI (2005) – Occitanie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filière des énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie • 150 adhérents • 223 projets labellisés et 124 projets financés
	<p>Qualiméditerranée (2006) – Languedoc-Roussillon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrotechnologies durables • 112 adhérents • 200 projets labellisés
	<p>Trimatec (2005) – Occitanie & PACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédés propres et sobres pour l'industrie • 180 adhérents • 228 projets labellisés

Les Pôles Risques (implanté en Languedoc-Roussillon et PACA) et Pégase (PACA) se sont unis pour devenir le Cluster Safe, rassemblant 600 acteurs de la sécurité des infrastructures, de la surveillance environnementale, des risques industriels ou de la surveillance des frontières. Dans la corbeille de la mariée, le Pôle Risques, né en 2005, amène ses 260 adhérents dont 70 % sont des PME installées en PACA et Languedoc-Roussillon, tandis que le Pôle Pégase, fondé en 2007, apporte ses 300 adhérents parmi lesquels 190 TPE/PME et une dizaine de grands donneurs d'ordre, essentiellement basés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Désormais dénommé Cluster Safe (Security and Aerospace actors for the Future of Earth), ce nouveau pôle, qui devrait obtenir rapidement une labellisation officielle, ne cache pas son ambition internationale. Surtout ce rapprochement doit permettre des complémentarités dans les projets de R&D comme dans la chaîne de valeur. En effet, tandis que le pôle Pégase réunissait les fournisseurs de solutions aux problématiques de sécurité et de surveillance, le pôle Risques rassemblait les potentiels clients de ces fournisseurs. Au-delà de cette logique, il faut aussi prendre en compte la dimension économique : pour qu'une solution de sécurité innovante soit efficace, elle a besoin d'être utilisée et connue des clients finaux, collectivités comme citoyen lambda.

Si elle n'héberge pas leur siège, la région Occitanie est également couverte par 8 pôles de compétitivité :

	<p>Mer Méditerranée (2005) – Languedoc-Roussillon & PACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement durable de l'économie maritime et littorale • 401 adhérents • 302 projets labellisés dont 242 projets cofinancés
	<p>SAFE Cluster (2015) – Languedoc-Roussillon & PACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité globale • 600 adhérents
	<p>Eurobiomed (2009) – Languedoc-Roussillon & PACA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la filière santé • 253 adhérents
	<p>ViaMéca (2005) – Limousin & Auvergne Rhône-Alpes & Occitanie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accélérateur d'innovation pour l'industrie mécanique • 269 adhérents • 126 projets labellisés

	<p>Optitec (2006) – PACA & Languedoc-Roussillon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photonique et imagerie • 250 adhérents • 300 projets labellisés
	<p>Elopsys (2006) – Limousin & Occitanie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des micro-ondes, de la photonique, des réseaux sécurisés, des images et des interfaces numériques • 93 adhérents • 138 projets financés
	<p>Pôle européen de la céramique (2006) – Nouvelle Aquitaine & Occitanie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser l'activité de la filière céramique • 120 membres • 171 projets labellisés
	<p>Terralia (2005) – PACA & Rhône Alpes & Languedoc Roussillon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les filières fruits & légumes, céréales, vigne et vin du Sud-est de la France • 250 adhérents

On dénombre par ailleurs 6 clusters labellisés «grappe d'entreprises» :

CLUSTER	COMPÉTENCE	TERRITOIRES CONCERNÉS	SITE WEB
Digital Place	TIC	Midi-Pyrénées	www.digitalplace.fr
Mecanic Vallée	Métiers de la mécanique	Aveyron, Lot, Corrèze	www.mecanicvallee.com
Midi-Pyrénées Saveurs	Produits agro-alimentaires de qualité	Midi-Pyrénées	www.saveurs-mipy.com
Pyrénées Industries Céramiques	Céramiques techniques	Hautes-Pyrénées	www.tarbes-industries-ceramiques.com
Saveurs des Pyrénées	Promotion de produits alimentaires artisanaux	Massif Pyrénéen	www.saveurs.net
WSM (Water Sensors & Membranes)	Traitement de l'eau	Midi-Pyrénées	www.wsm-cluster.org

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES – R&D ET CLUSTERS AU MAGHREB

Conscients de l'intérêt d'accueillir des IDE pour dynamiser leur croissance, les pays du Sud de la Méditerranée ont réalisé d'importants efforts pour renforcer l'attractivité de leur économie. La recherche d'une plus grande production de valeur ajoutée sur place, par la coproduction, a ensuite initié une politique plus durable de recherche d'innovation et de compétitivité accrue, associant espaces de coopérations, mutualisation des moyens et synergies entre les acteurs des chaînes de valeur.

Ces pôles de compétitivité, ou clusters, se développent rapidement sous l'impulsion des pouvoirs publics et du secteur privé, en particulier au Maghreb où une trentaine de sites spécialisés seraient désormais actifs. Positionnés aussi bien sur des secteurs traditionnels que de pointe, les clusters visent à insuffler technologies et innovations dans les chaînes de valeur pour toutes les entreprises, locales comme étrangères. Cette montée en gamme partagée est, à l'aune des enseignements précédents, gage de succès pour intégrer et affronter la mondialisation des échanges.

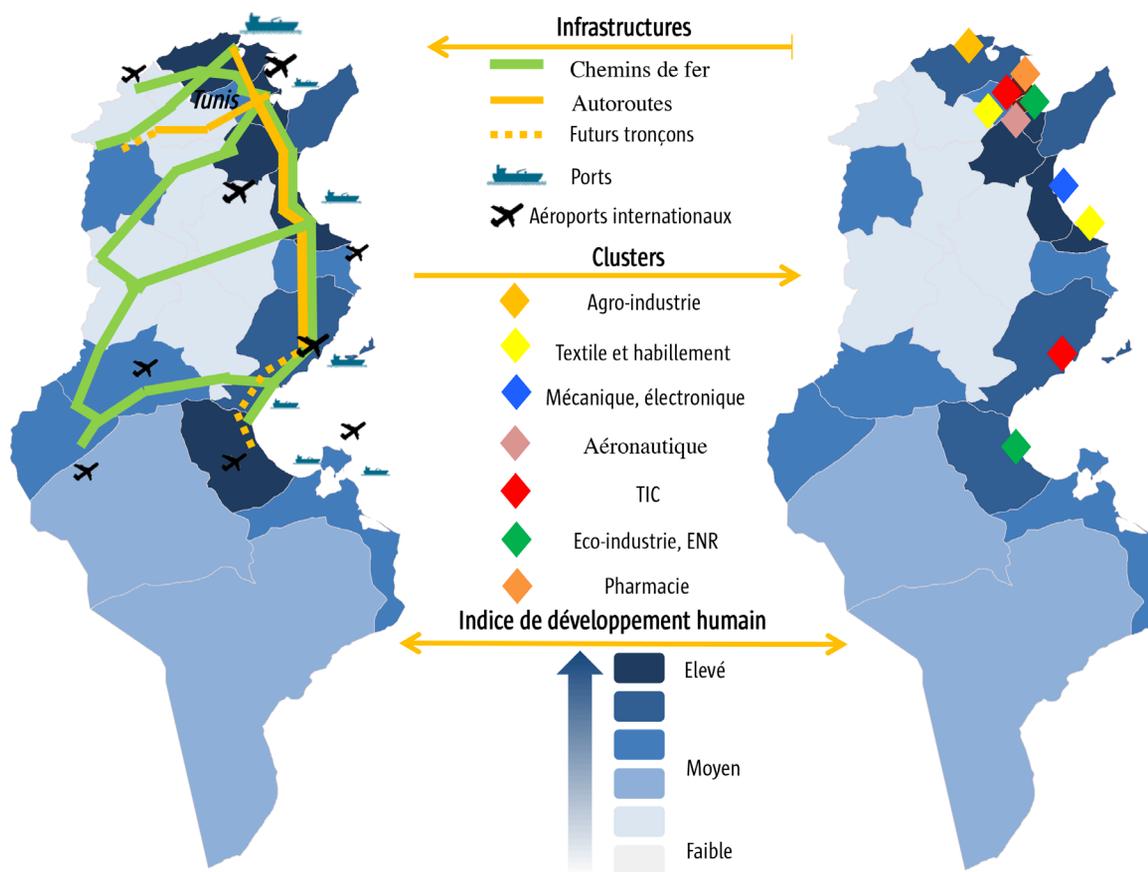
Ainsi, au Maroc, l'intérêt des autorités pour les clusters est né dans les années 2000. La Direction de l'Aménagement du territoire a mené des enquêtes sur les Systèmes Productifs Localisés (SPL). Une majorité de ces SPL étaient dans les secteurs manufacturiers et industriels. Cette étude a lancé l'appui aux Clusters à fort potentiel technologique. En 2006 est né le Pacte Emergence, visant les secteurs clés pour lesquels le Maroc offre des avantages compétitifs. La stratégie « Initiative Maroc Innovation » est venue compléter ce pacte en 2009, composée d'objectifs spécifiques visant à mener le Maroc sur la scène internationale du business des produits à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui 6 clusters sont soutenus, par l'Etat et environ 5 pourraient potentiellement être soutenus.

Tableau 4 – Principaux clusters actifs par filière dans les PSEM7 (hors projets ou clusters en développement)

AGRO-ALIMENTAIRE	TEXTILE HABILLEMENT	MÉTAL ET MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE	NTIC	ENVIRONNEMENT	AUTRES
APAB (Cluster des Producteurs de Boissons Algériens) 	Cluster Alexandrie  Cluster de Amman 	CE3M (Cluster Electronique Mécatronique Mécanique de Mohammedia) 	Maroc Numeric Cluster  Metutech 	EUNIC Jordan (European Union National Institutes for Culture) 	Cluster de la Joaillerie de Bourj Hammoud  Cluster de l'ameublement de Tripoli 
Cluster de l'huile d'olive de Bouira 	C2TM (Cluster des Textiles Techniques Marocains) 	MMC (Morocco Micro-Electronics Cluster) 	Pôle Technologique El Ghazala 	Cluster Solaire 	Cluster médical d'Ostim 
Pôle Agadir Haliopôle 	MDC (Moroccan Denim Cluster) 	CMT (Cluster Mecatronic de Tunisie)		Cluster EMC 	Cluster des industries de la Défense d'Ostim 
Cluster Oceano-pôle Tan Tan 	CTT (Cluster Technique Textile de Tunisie) 			Cluster des Energies Renouvelables 	
Cluster des Produits Laitiers 					
Pôle de compétitivité de Bizerte 					

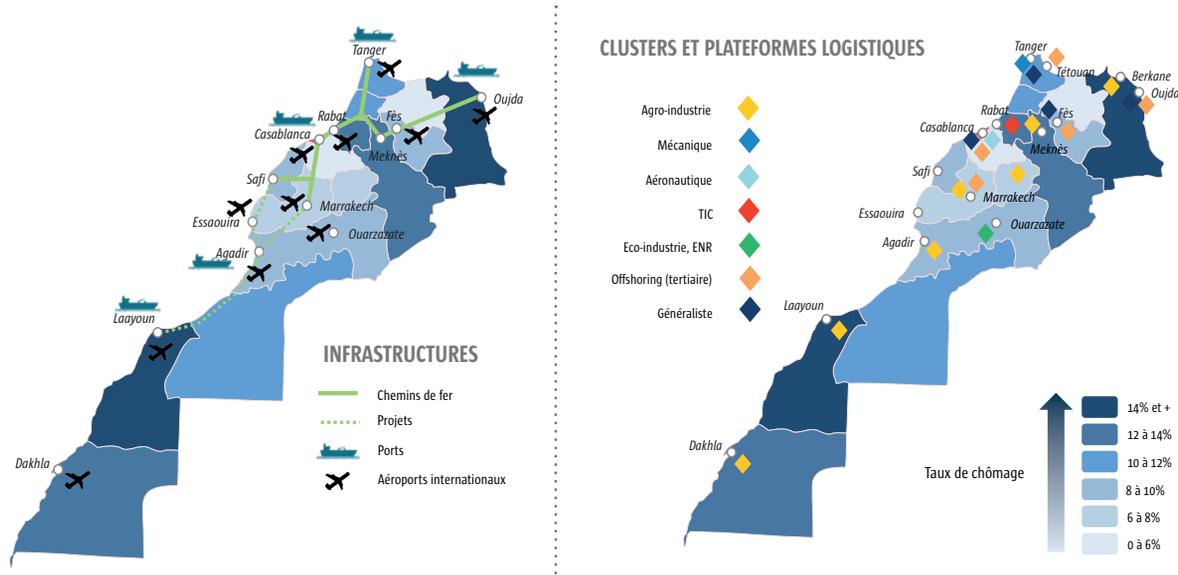
Afin d'ancrer encore plus cette stratégie au service d'un rapprochement des pays méditerranéens, des coopérations inter-clusters sont également en train de voir le jour. Des accords entre pays du Sud (sur les secteurs mécatronique, textile et énergie au Maghreb) sont en cours d'étude, tandis que des initiatives Nord/Sud se concrétisent également. La Plateforme Euro-Méditerranéenne de Matchmaking vise ainsi à encourager les coopérations inter-clusters. D'autres organisations, telle que l'Observatoire Européen des Clusters, créent des bases de données et événements afin de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, autant de programmes à encourager et intensifier.

Figure 15 - Détails des clusters et infrastructures majeures de Tunisie



SOURCE : DIVERSES

Figure 16 – Détails des clusters et infrastructures majeures du Maroc



SOURCE : AMDI

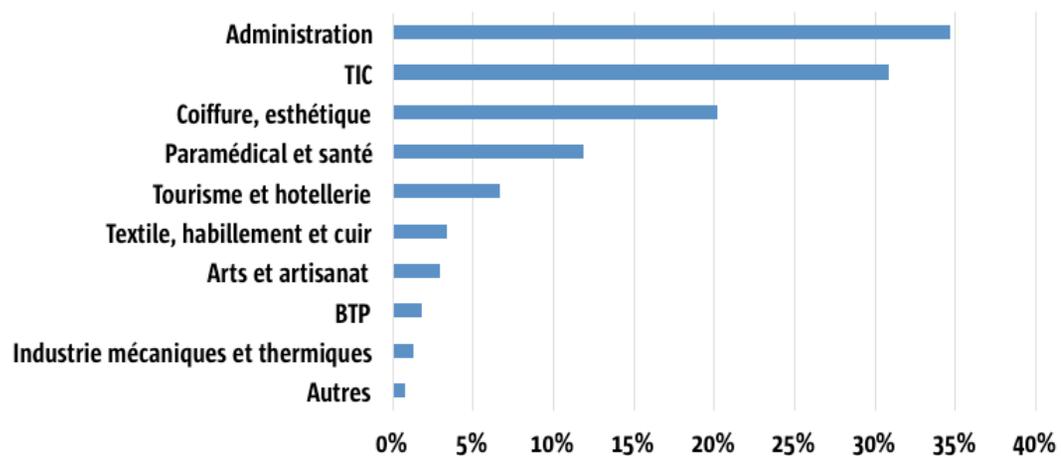
La majorité de ces clusters agrège plateforme logistique, exemptions fiscales et centre de formation spécialisé. L'offre de formation est complétée par des établissements privés à travers tout le pays.

Tableau 5 – Etablissements de Formation Professionnelle Privée accrédités par région au Maroc

	NOMBRE D'EFPP ACCRÉDITÉS	SPÉCIALISATIONS							
		TIC	ADMIN	ESTHÉTIQUE	TEXTILE	MÉCANIQUE	TOURISME	SANTÉ	BTP
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER	65	X	X	X			X		X
GRAND CASABLANCA	60	X	X	X		X	X		X
TANGER TETOUAN	34	X	X	X	X			X	
MARRAKECH-TENSIFT-EL HAOUZ	32	X	X	X				X	X
SOUSS MASSA DRAA	31	X	X	X				X	
MEKNES TAFILALT	30	X	X					X	
GHARB-CHRRARDA-BENI HSEN	22	X	X				X	X	X
FES BOULMANE	20	X	X				X	X	
DOUKKALA-ABDA	15	X	X		X			X	
ORIENTAL	14	X	X						
TADLA AZILAL	16	X					X	X	
CHAOUIA OURDIGHA	12	X	X	X			X	X	X
TAZA- AL HOCEIMA-TAOUNATE	5	X	X					X	
LAAYOUNE BOUJDOUR SAKIA AL HAMRA-	3	X							
GUELMIM ES-SMARA	1							X	

SOURCE : DÉPARTEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, RÉPERTOIRE COMPLET PAR VILLE : RÉPERTOIRE PAR VILLE : <http://www.amep.ma/telechar/repertoire%20efpp%20accr%20c3%a9dit%20c3%a9s%20par%20or%20c3%a9gion.pdf>

Figure 17 – Répartition des stagiaires des établissements de formation professionnelle privée au Maroc



SOURCE : DÉPARTEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CONSTAT N°6 : Une forte volonté de consolider les secteurs du développement durable : énergie, déchets, eau, économie bleue

Une ambition forte dans le secteur du développement durable et de la transition énergétique

L'autre domaine stratégique dans lequel la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée affiche des ambitions certaines, est celui des énergies renouvelables et des éco-industries. Au-delà des paris technologiques, des incertitudes sur la part des différentes énergies dans l'avenir, les responsables régionaux souhaitent investir dans les filières des énergies nouvelles, qui ont vocation à occuper des parts de marché croissantes.

En 2016, la Région, qui veut faire s'imposer comme la première région à énergie positive, veut associer sobriété énergétique et promotion des énergies renouvelables. Pour favoriser les économies d'énergie, elle a étendu à toute la région un dispositif « éco-chèque » pour aider les propriétaires à réaliser des travaux « verts ».

La nouvelle région entend ainsi devenir un territoire de référence pour les activités liées aux énergies nouvelles. Elle devra mener des actions qui contribuent à la relance dans les territoires d'une activité économique non délocalisable, soutenir les projets de recherche et de transfert de technologie dans ce domaine et soutenir les démarches expérimentales (prototypes, démonstrateurs industriels...) notamment dans la filière hydrogène, biogaz, biocarburants éolien, géothermie en lien avec les collectivités ou les organismes de logement social.

La filière de valorisation de la biomasse ainsi que la filière hydrogène émergent (comme le réacteur Trifyl à Graulhet) seront également soutenus comme les éco-innovations, et de façon plus générale, toute l'économie circulaire. La collectivité régionale espère ainsi pouvoir amplifier son action pour le développement d'infrastructures de production d'énergies renouvelables sur le territoire, et principalement celles correspondants aux potentialités les plus importantes :

- Création de méthaniseurs, qui permettent le traitement et la valorisation énergétique des déchets ou sous-produits organiques (boues de stations d'épuration, effluents industriels (papeteries, conserveries, caves, brasseries, etc.), ordures ménagères et surtout effluents ou sous-produits agricoles (lisiers, fumiers, déchets d'ateliers de transformation, etc.))
- Infrastructures éoliennes comme le projet d'éoliennes off-shore au large de Gruissan. L'Aude produit actuellement 60 % de son électricité d'origine renouvelable (hydrologique, photovoltaïque, biomasse et éolienne). Les 40 % restants pourraient être produits par la ferme éolienne offshore, ce qui permettrait à l'Aude d'être autonome énergétiquement.

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES

En raison de la présence d'importants pays producteurs d'hydrocarbures sur la rive sud, le bloc des PSEM affiche un taux d'indépendance énergétique élevé (129% en 2010) qui lui confère le rang de pays exportateurs nets. Entre 2010 et 2020, la région devrait connaître une croissance de la demande énergétique de près de 50%, amenuisant progressivement cette indépendance énergétique. La hausse de la demande d'énergie sera plus marquée dans le secteur de l'électricité : la demande pourrait doubler d'ici 2020 et voire tripler d'ici 2030. Selon l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie, dans le cas d'un scénario proactif caractérisé par l'essor des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique, 155 GW de capacités électriques additionnelles seraient suffisantes mais nécessiteraient un doublement du parc de production d'énergies renouvelables.

Le **Maroc** et la **Tunisie**, respectivement dépendant énergétiquement de l'extérieur à 96% et 40%, présentent une facture énergétique élevée. Ainsi, ces deux pays, de même que l'**Egypte**, ont mis en œuvre des stratégies nationales ambitieuses pour développer les énergies renouvelables. Le Maroc souhaite par exemple afficher un mix énergétique composé à 30% d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Alors que les énergies renouvelables sont amenées, dans un contexte de prise de conscience environnementale, à progressivement remplacer les énergies conventionnelles, le potentiel du Nord de l'Afrique, en particulier pour l'éolien, le solaire et l'hydraulique, constitue une réelle opportunité pour ces pays. Par exemple, on peut citer au Maroc le parc éolien de Tarfaya, qui est d'ores et déjà le plus étendu du continent africain, et la centrale solaire Noor de Ouarzazate, qui devrait être, à terme, la plus grande du monde.

Par ailleurs, le développement de la filière de la transition énergétique (efficacité énergétique et énergies renouvelables) constitue une opportunité d'industrialisation pour le Nord de l'Afrique, en coproduction avec l'Europe. L'exemple de la Tunisie et du Maroc, où se constitue un tissu industriel performant sur le secteur, témoignent du fort potentiel de développement de la filière.

Une stratégie régionale concertée au niveau de la Méditerranée devrait être recherchée. Le Pôle de compétitivité DERBI, implanté sur les territoires de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, et la tenue annuelle du salon EnerGaïa, mais surtout de la COP 22 qui a eu lieu en 2016 au Maroc, symbolisent le dynamisme et l'innovation de la région dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Enfin, l'Union pour la Méditerranée pourrait s'appuyer sur ces compétences régionales pour animer sa plateforme sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en Méditerranée.

Le secteur des déchets offre également de sérieuses pistes de collaboration. La région Languedoc-Roussillon possède en effet sur son territoire l'un des fleurons français du secteur avec le Groupe Nicollin. Si la gestion des déchets est une prérogative des communes, le Conseil Régional d'Occitanie (Pyrénées Méditerranée) pourrait, en lien avec la municipalité de Montpellier, favoriser une coopération dans ce secteur.

Une économie bleue en devenir

La mer, cette ressource qui n'a pas toujours été suffisamment prise en considération, est aujourd'hui au carrefour de bien des sujets allant de la sécurité à l'environnement en passant par les infrastructures, les ressources biologiques ou le nautisme. Rien que pour ce qui concerne l'énergie, l'éolien offshore flottant est devenu un sujet d'intérêt croissant.

Les ports sont également un sujet d'innovation. « Les grands ports commerciaux comme Toulon, Marseille ou Sète sont aussi confrontés au sujet de l'avitaillement qui, en privilégiant le gaz naturel liquéfié (GNL), doit permettre de réduire les émissions d'oxyde de soufre ». Très attendu est le Navire du futur. L'appel à projet qui a été lancé par l'Ademe

(conclu en octobre 2016) fait partie du programme d'investissements d'avenir et vise à financer de la R&D débouchant sur des réalisations industrielles capables d'être commercialisées. Il sera question de développer des technologies innovantes qui équiperont nouveaux comme anciens navires.

La culture des micro-algues en vue d'en faire du bio carburant est en revanche restée pour l'heure décevante¹⁵. Le programme GreenStars qui regroupait notamment l'Inria, l'Inra, les Universités Montpellier, Pierre et Marie Curie et le CNRS n'a pas été, in fine, financée, les industriels de l'énergie considérant que la rentabilité ne serait pas au rendez-vous.

- 5,319 millions de tonnes de fret pour les ports de Sète, Port-la-Nouvelle et Port-Vendres en 2014
- 1re flottille de pêche de Méditerranée
- 155 172 passagers maritimes dans les ports de Sète et Port-la-Nouvelle en 2014
- 8 millions de touristes par an
- 20 stations touristiques sur le littoral
- 66 ports de plaisance
- 30 000 anneaux
- 1 Parlement de la Mer

Comme les autres Pôles de Compétitivité français le Pôle Mer est né en 2005 et les dix bougies soufflées l'an dernier ont signifié le passage à une nouvelle ère. Installé à Marseille mais rayonnant en PACA et dans la partie Languedoc-Roussillon de la région, le pôle Mer est forcément très observé au regard de ce que représente l'économie bleue, de par ses ressources certes, mais aussi de tout le potentiel qu'elle représente pour des applications allant au-delà du maritime. D'ailleurs, la feuille de route 2013-2018 du pôle est entièrement tournée vers un axe, celui de «favoriser l'innovation», précise son directeur Patrick Baraona.

Notons pour conclure, que le secteur de la transition énergétique peut également présenter de réels intérêts pour la nouvelle Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : première région de France en ce qui concerne l'énergie photovoltaïque, seconde pour l'hydroélectricité... La lutte contre le changement climatique constitue sans surprise l'un des objectifs majeurs du territoire et la nouvelle Présidente de région, Carole Delga souhaite d'ailleurs que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée devienne la première région en énergie positive d'Europe. Pour autant, les industriels attendent quand même un appui de la Région pour se déployer. Selon André Joffre (Président de l'entreprise TECSOL et président du pôle de compétitivité DERBI) : « *Le nouveau territoire régional nous donne une taille critique suffisante, mais nous souhaitons maintenant que le chantier de l'international s'ouvre et que la région nous aide à mettre en place des coopérations internationales en nous emmenant dans ses bagages* ». Il cite notamment les pays du Maghreb, qui vivent une vraie mutation énergétique et constituent des marchés à prendre qui n'attendent pas.

Des projets susceptibles d'être portés dans le cadre d'une stratégie de coproduction comme l'ont montré les travaux de l'IPEMED.

15 - Le secteur des micro-algues en Méditerranée : Perspectives et contribution au développement durable, J.-L. Rastoin, IPEMED, septembre 2016

Le Pôle Eau, fédérant plus de 130 acteurs de la filière des régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur, est localisé à Montpellier et aborde les thématiques touchant à la ressource en eau. Le pôle EAU a été désigné chef de file des deux autres pôles de l'Eau, labellisés en même temps que lui, le Pôle HYDREOS en Alsace-Lorraine axé sur la qualité et la gestion de l'eau et le Pôle DREAM en Région Centre axé sur les écotecnologies relatives à l'eau et ses milieux. Le cluster Water Sensors and Membranes (spécialisé dans la filtration) est lié au pôle de compétitivité Eau et assure son ancrage territorial.

PERSPECTIVES MÉDITERRANÉENNES

Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) sont caractérisés par une situation de stress hydrique structurelle. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ne totalisent que 1,2% des ressources mondiales d'eau naturelle renouvelable pour une population globale de 280 millions d'habitants soit environ 4 % de la population mondiale. La région héberge près de 60% de la population mondiale faiblement pourvue en eau, c'est-à-dire dotée de moins de 1000 m³ d'eau/habitant/an. Alors que la croissance démographique et urbaine devrait accroître la consommation d'eau dans les PSEM de 170 km³ à 228 km³ d'ici 2025, la région devrait connaître, d'ici à 2050, une diminution significative des ressources, du fait des hausses de température de 2 à 4 °C ainsi qu'une baisse de la pluviométrie de 4 à 30%.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pourrait faire bénéficier aux collectivités locales du Sud, de son expertise reconnue dans le domaine de l'eau et l'assainissement, symbolisée par la labellisation, en 2010, du pôle à vocation mondiale EAU.

Par ailleurs, en Languedoc-Roussillon, le grand cordon lagunaire davantage soumis à l'érosion côtière qu'en PACA, fait émerger une nouvelle filière, celle du génie écologique côtier. Ce savoir-faire serait d'un réel intérêt pour les zones littorales du sud de la Méditerranée soumises à des pressions croissantes. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pourrait profiter de la dynamique engagée dans le cadre du Programme Littoral 21, porté par Carole Delga qui prévoit un vaste plan de modernisation des infrastructures portuaires et touristiques des villes du littoral languedocien. Ce plan a également pour objectif d'améliorer l'hébergement, d'aménager la côte et de valoriser le parc national marin.

Enfin, l'ancien Conseil Régional de Languedoc-Roussillon a initié, en juillet 2013, le Parlement de la Mer qui fédère les acteurs maritimes, assure un échange permanent entre les résidents de la mer et contribue à placer l'économie littorale au cœur du développement régional. Cette structure unique en France pourrait être dupliquée, à l'initiative de la région, dans les pays méditerranéens dont l'économie bleue constitue un fort facteur de croissance.

5 | STRATEGIES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS D'APPUI

CONSTAT N°7 : Des stratégies politiques à définir pour ancrer une nouvelle dynamique territoriale

Des outils régionaux de planification stratégique

Possédant une compétence exclusive sur le développement économique, la Région adoptera fin 2016 sa Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance. Cette stratégie vise à assurer la cohérence et l'efficacité de la politique économique régionale et à favoriser la compétitivité et l'insertion durable dans l'emploi. De nouvelles orientations en matière de formation professionnelle seront notamment déterminées dans le cadre de l'élaboration du Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle. Ce schéma et le nouveau schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) feront l'objet d'une démarche commune de concertation, afin d'analyser les besoins du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications, afin de programmer les actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes les plus efficaces.

La Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance se déclinera donc dans trois documents :

- le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)
- le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) complété par le Schéma régional des formations sanitaires et sociales
- le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI).

Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) est prévu par la loi NOTRe du 7 août 2015. Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, l'élaboration du SRDEII doit reposer sur une « large concertation », qui englobe a minima les chambres consulaires et les EPCI.

Il s'agit de la 3ème génération de documents de ce type pour les Régions, qui ont défini successivement un Schéma régional de développement économique pour la période 2005 à 2010, puis une Stratégie régionale de développement économique et d'innovation pour la période 2011 à 2015.

L'élaboration de ce nouveau schéma revêt un caractère particulier : il sera l'un des premiers documents stratégiques définis à l'échelle des nouvelles grandes Régions, nées en janvier 2016.

Le SRDEII définit la feuille de route de la Région pour 5 ans en matière d'aides aux entreprises, comme le soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Il comporte un volet dédié à l'économie sociale et solidaire. Insistons sur le fait que désormais, le développement des entreprises à l'international et l'attractivité du territoire font partie des thématiques couvertes par cette nouvelle génération de schémas.

Il s'agit d'un schéma prescriptif, ce qui signifie qu'il s'impose aux autres collectivités locales en matière de développement économique, et qu'il encadre leurs interventions auprès des entreprises. Il doit permettre d'organiser la complémentarité entre l'action des différentes collectivités.

En effet, si la loi NOTRe prévoit que l'élaboration du SRDEII se fasse avec certains partenaires incontournables, comme les métropoles, les EPCI à fiscalité propre ou les chambres consulaires, la concertation dans notre région est plus large : tout chef d'entreprise, tout salarié ou toute structure œuvrant en faveur du développement économique est invité(e) à participer, notamment au travers de cette plateforme web participative.

Le Conseil Régional doit ainsi établir un document de référence, « *expression de la politique de développement régional* » qui précise les orientations et les modalités d'interventions de l'action publique dans 7 domaines clés :

1. Aides aux entreprises
2. Foncier économique
3. Export et internationalisation
4. Attractivité
5. Innovation
6. Economie sociale et solidaire
7. Egalité professionnelle hommes-femmes

La Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République prévoit également que les Régions en leur qualité de chef de file de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur élaborent en concertation avec les acteurs et collectivités du territoire un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Le SRESRI constituera le cadre politique de référence pour l'action de la nouvelle Région en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation pour la période 2016-2021. Il définit les orientations et les priorités d'orientations en matière d'intervention de la Région et des autres collectivités territoriales dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en cohérence avec les stratégies nationales de l'État.

Pour 2016, les orientations budgétaires de la Région pointent 3 grands objectifs : l'emploi durable, l'innovation et l'internationalisation des entreprises.

L'objectif est de :

1. Favoriser la montée en gamme des TPE, PME et ETI des grandes filières régionales en soutenant leurs programmes d'innovation individuelle ou collaborative,
2. Renforcer les filières structurées à travers le soutien aux pôles et clusters, et structurer les filières émergentes (énergies marines, textiles innovants...),
3. Soutenir la performance globale des entreprises à chaque phase de leur développement (création, croissance, transmission, reprise) par l'accompagnement de leurs investissements matériels, immobiliers et immatériels, en privilégiant l'emploi durable et non délocalisable,

4. *Soutenir le développement international des entreprises,*
5. *Accompagner la structuration des entreprises via une chaîne d'instruments d'ingénierie financière afin de renforcer leurs capacités d'investissement et de développement,*
6. *Soutenir les démarches d'innovation ou de diversification des entreprises,*
7. *Exploiter le potentiel économique des infrastructures d'accueil dans les territoires et des usages et technologies numériques,*
8. *Accompagner les entreprises et les territoires à travers les satellites régionaux.*

La Présidente de la Région, Carole Delga, a clamé « *sa volonté d'agir pour l'attractivité de la destination, la compétitivité des entreprises touristiques et le rayonnement à l'international de l'ensemble du territoire, avec une priorité absolue : le maintien et la création d'emplois qualifiés* ».

Des outils pour une relation renforcée entre les deux rives de la Méditerranée

Rappelons que d'ici à 2030, la population des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) devrait passer de 280 millions à près de 360 millions de personnes. Ce mouvement de croissance démographique s'accompagnera également d'une forte urbanisation : plus de 75% des habitants au Sud et à l'Est de la Méditerranée (contre 64% en 2005) habiteront en ville d'ici à 2030.

Seule une stratégie efficace de croissance partagée entre les deux rives de la Méditerranée permettra de répondre aux enjeux de chaque territoire.

Du fait de leur tradition politique et de la libéralisation de leurs économies, l'intégration est aujourd'hui en progrès avec le Maroc et la Tunisie, qui s'acheminent vers le « statut avancé » qui en fera progressivement des partenaires très proches de l'UE comme l'est actuellement la Turquie. Cette voie est aussi ouverte pour l'Algérie, en fonction du degré de transformation qu'elle voudra apporter à son économie. Elle pourrait être offerte à la Libye, bien que sa situation politique actuelle l'apparente plutôt aux pays les plus instables du Mashrek.

Pour accompagner leur nouvelle vision pour la Méditerranée, les responsables de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pourront s'appuyer sur des outils et des réseaux ayant déjà fait leurs preuves, à l'image de la Maison de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, à Casablanca¹⁶.

La Région pourra également mobiliser de nouveaux financements européens spécifiques. En effet, depuis 2014, la collectivité est devenue autorité de gestion des fonds européens. Elle gère à ce titre le Fonds européen de développement économique régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ainsi que le dispositif Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) pour la période 2014-2020, répartis entre le Programme Opérationnel (PO) Languedoc-Roussillon 2014-2020 et le PO Midi-Pyrénées et Garonne 2014-2020. S'ajoutent les fonds européens mobilisés dans un cadre interrégional, transfrontalier ou transnational, ainsi que les fonds correspondant au 2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune et de la Politique Commune de la Pêche.

Les projets régionaux au niveau de la Méditerranée pourraient également être éligibles à l'instrument européen de voisinage (IEV). Doté de 15,4 milliards d'euros de fonds, ce programme concerne les régions situées le long des côtes de la Méditerranée de 14 pays. L'IEV permet le montage de projets associant des acteurs de l'ensemble du bassin méditerranéen,

16 - Présentation : <http://www.suddefrance-developpement.com/fr/sud-de-france-export/maison-casablanca.html>

avec une contribution du FEDER à hauteur de 209 millions d'euros pour la période 2014-2020¹⁷. Il vise notamment à accompagner l'évolution des relations entre l'UE et ses pays partenaires, en favorisant la réussite du processus de démocratisation et en améliorant le développement socioéconomique dans le voisinage direct de l'UE.

Un tel instrument nous semble particulièrement pertinent pour accompagner l'action extérieure des collectivités territoriales car il constitue un moyen efficace de coopération entre le Nord et le Sud de la Méditerranée en répondant prioritairement aux exigences et besoins des populations locales.

Autre programme d'intérêt régional, MED (pour Méditerranée), comprend 57 régions de 10 États membres et 3 pays candidats. En France, la zone éligible du programme couvre les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône Alpes. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'autorité de gestion de ce programme pour la période 2014-2020.

Les priorités du programme :

- *Promouvoir les capacités d'innovation des régions méditerranéennes pour une croissance intelligente et durable ;*
- *Favoriser les stratégies bas carbone et l'efficacité énergétique dans les territoires méditerranéens : villes, îles et espaces isolés ;*
- *Protéger et promouvoir les ressources naturelles et culturelles de la Méditerranée ;*
- *Renforcer la gouvernance méditerranéenne.*

Depuis une décennie, on assiste à une tentative de « relance » du processus de décentralisation au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Dans la plupart des pays de la région, les États rencontrent de plus en plus de difficultés à remplir leurs missions et à délivrer un certain nombre de services publics essentiels (santé, éducation, eau, sécurité...). Partout en Méditerranée, on constate un certain engagement des pouvoirs publics dans cette perspective. Même limitée, la régionalisation apparaît comme le phénomène le plus marquant de cette vague décentralisatrice que connaissent les pays du Sud depuis une décennie.

Dans la majorité des cas, la décentralisation est encore vue, non pas comme un processus de dévolution du pouvoir politique et financier en faveur des autorités locales, mais plutôt comme un outil administratif destiné à améliorer la gestion et le contrôle de l'État sur le territoire, en tant que processus de déconcentration.

A l'instar d'autres collectivités territoriales, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées pourrait apporter une expertise et un appui technique dans le domaine de la régionalisation au sein du bassin méditerranéen, où l'expertise française est appréciée et demandée.

17 - Pour en savoir plus : [site d'information de l'Instrument européen de voisinage](#)

6 | QUELLES PERSPECTIVES POUR LA COPRODUCTION ?

Une offre pertinente pour les marchés méditerranéens...

Bénéficiant d'un dynamisme démographique soutenu, la nouvelle région Occitanie regroupe des territoires aux activités économiques très différenciées, à forte dominante résidentielle le long du littoral et davantage productive autour de Toulouse. Comme on l'a vu, un des principaux enjeux pour la nouvelle région sera de promouvoir un développement économique valorisant les potentialités et les complémentarités de tous les territoires de la région et de les projeter à l'international, et notamment en Méditerranée.

Au regard des stratégies industrielles mises en œuvre dans les PSEM, nombreux sont les secteurs pour lesquels la future région possède un atout indéniable :

- Le secteur ***aéronautique et spatial***, porté par l'Aerospace Valley autour de Toulouse, est fortement développé au Maroc et fait partie des priorités actuelles de développement industrielle en Tunisie ;
- Les ***industries agricoles et agroalimentaires*** favorisées par une croissance démographique continue (tant dans le Maghreb qu'en Occitanie (Pyrénées-Méditerranée) et surtout une expertise régionale reconnue. En effet, les trois pôles de compétitivité que sont Agri Sud-Ouest Innovation, Qualiméditerranée et Terralia, sont un réel atout pour la région ;
- Le secteur du ***développement durable et de la transition énergétique***. Face aux besoins considérables en eau et en énergie au Sud de la Méditerranée, les nombreuses innovations du secteur des éco-activités, regroupé dans trois pôles de compétitivité, et son dynamisme économique représentent des réelles opportunités pour la future région ;
- Les ***industries du numérique***, très dynamiques au Sud de la Méditerranée, pourrait faire l'objet de nombreux partenariats économiques entre entreprises du bassin méditerranéen. Ainsi, lancée il y a deux ans, l'Alliance Franco-Tunisienne du Numérique est une excellente illustration du potentiel de coopération. Comme les projets portés sous le Label French Tech.
- Le ***secteur de la santé et des biotechs***, dynamisé par les deux pôles de compétitivité Cancer-Bio-Santé et Eurobiomed, pourrait trouver de nombreux débouchés dans les PSEM où l'émergence d'une classe moyenne s'accompagne d'une croissance de la demande en soins et médicaments ;
- Le secteur du ***tourisme*** connaît de graves difficultés dans les PSEM principalement du fait de la persistance de conflits armés et de la menace terroriste. Par ailleurs, certains de ces pays, et notamment la Tunisie, avaient fait le choix de développer un tourisme de masse ; un choix actuellement remis en cause par la baisse d'affluence. Néanmoins, considérant la part de la population de certains pays qui vit directement ou indirectement de ce secteur, une évolution par le haut semble indispensable ; des initiatives de tourisme durable et de tourisme solidaire doivent être développées. Midi-Pyrénées étant la première région française à se doter d'un agenda 21 pour le tourisme, la future grande région pourrait apporter son expertise et valoriser ses compétences pour la restructuration du secteur dans les PSEM.

- La crise économique et l'ouverture des marchés dans le cadre de la mondialisation limitent les moyens des Etats face aux défis liés à la résorption du chômage, aux nouvelles formes de pauvreté et à la dégradation de l'environnement. Cette situation a favorisé l'émergence de l'*Economie Sociale et Solidaire (ESS)*. Ainsi, les innovations portées par certaines entreprises sociales permettent de contribuer à la résolution de problèmes sociaux et économiques notamment au niveau local. Les entreprises du Pôle Réalis pourraient alors trouver des opportunités de redéploiement dans les PSEM dont les besoins en innovation sociale sont considérables.

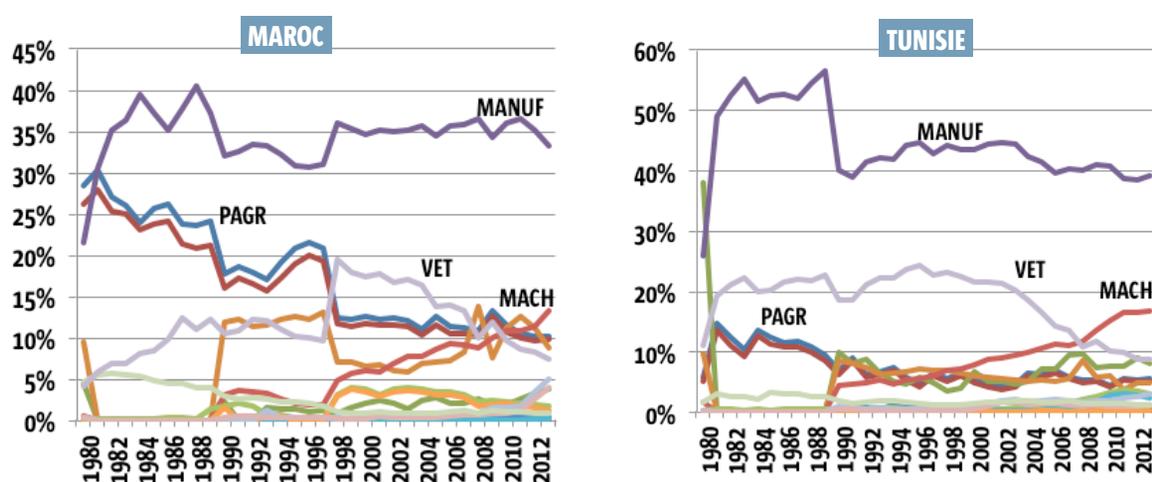
...qui induit un fort potentiel pour le développement de la coproduction en Méditerranée

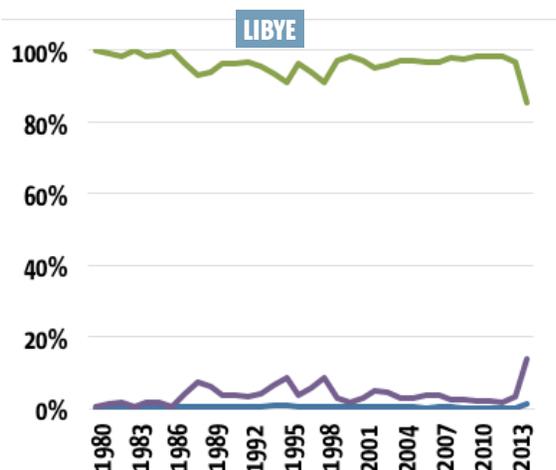
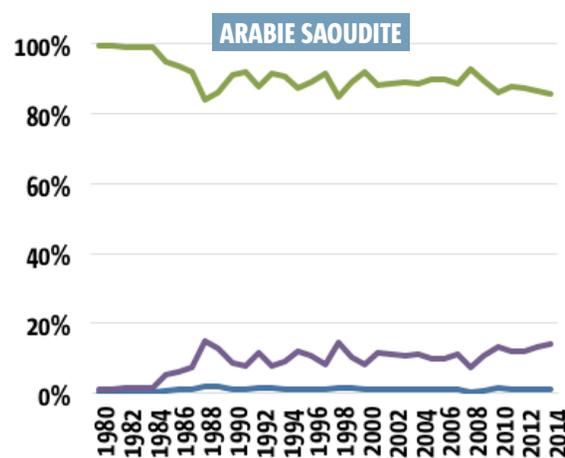
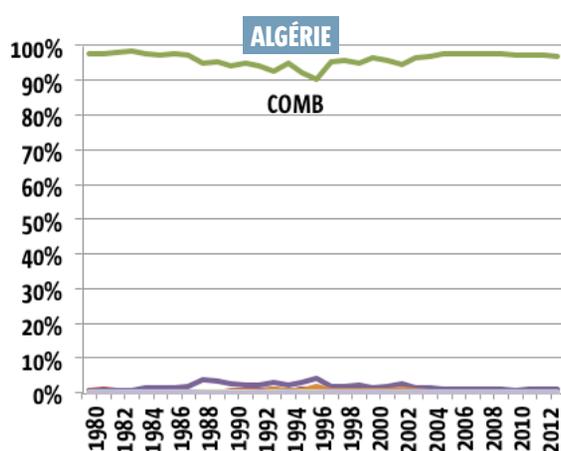
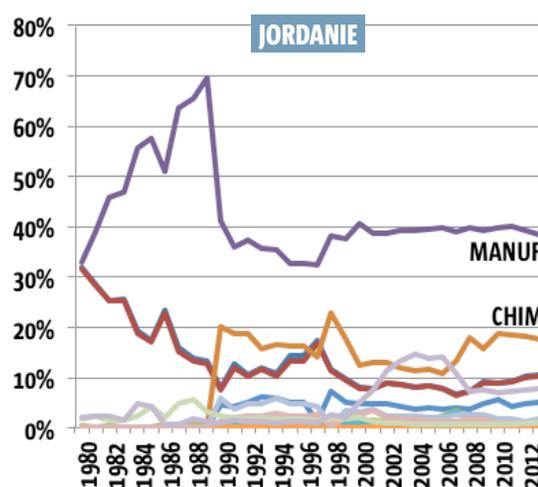
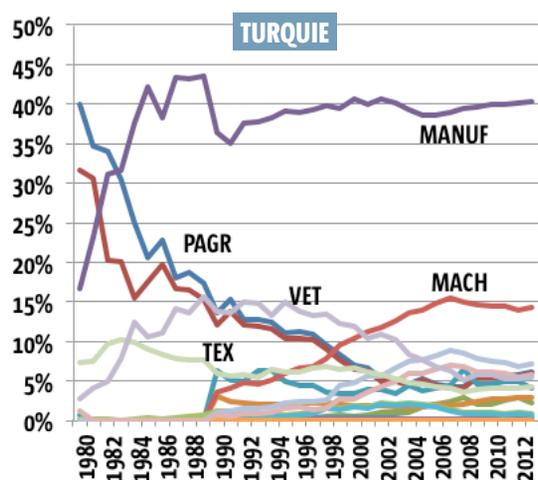
En face, au Sud de l'autre côté de la Méditerranée, des transformations importantes s'opèrent : depuis 1980 on observe un vaste mouvement d'industrialisation sous la pression de 3 facteurs :

- La montée en puissance du Patronat lucide (Entreprenante Afrique de Severino)
- La coproduction et le compactage des chaînes de valeur
- L'arrivée des chinois en PSEM

En effet, les PSEM ont engagé, depuis les années 1980, leur industrialisation comme en témoignent la composition de leurs exportations. On assiste alors à une émergence des produits manufacturiers et la montée progressive en valeur des industries à plus forte valeur ajoutée (chimie/pharmacie/électronique, etc.) même si leur contribution aux exportations reste modeste (environ 5% pour le Maroc et l'Égypte et 10% pour la Tunisie).

Nature des exportations depuis 1980 et parts des exportations par type de produit



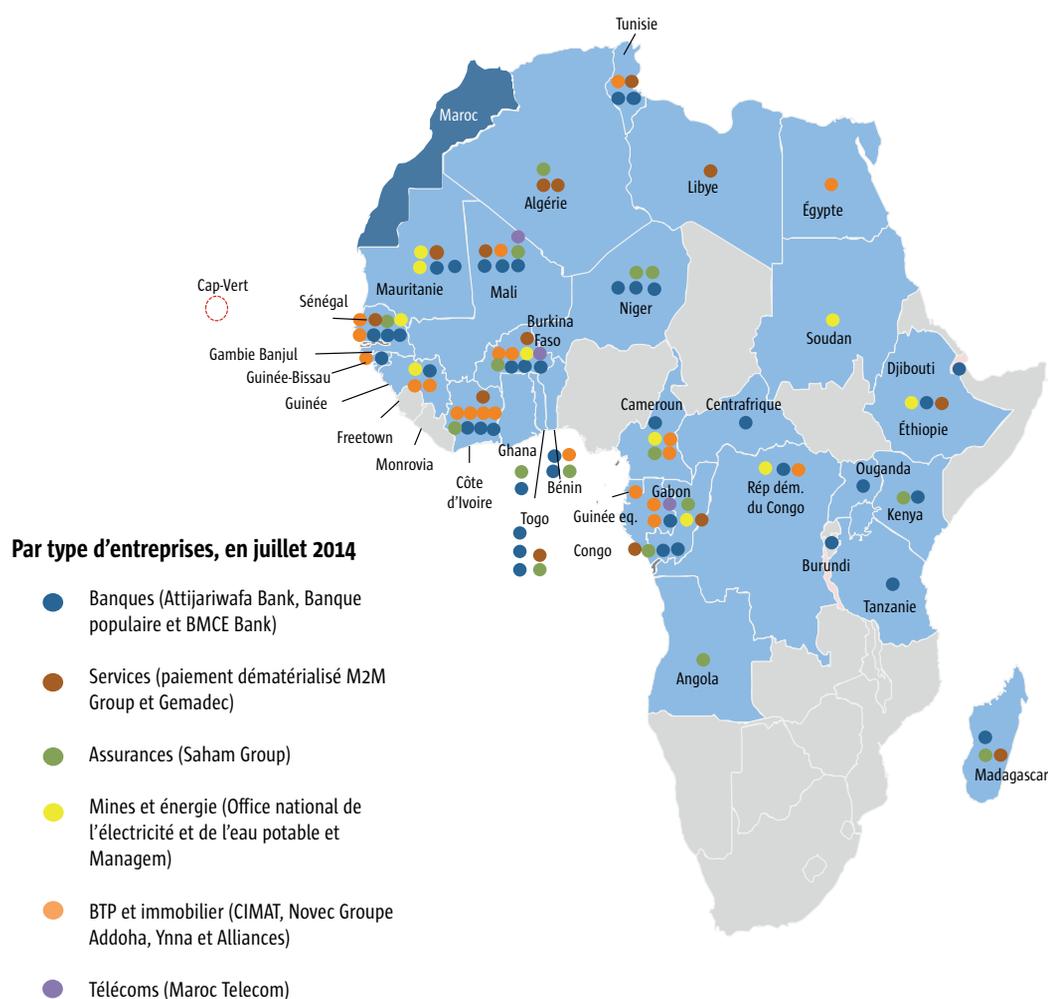


LÉGENDE			
Produits agricoles	PAGR	Équipement de bureau et connectique	EBC
Produits alimentaires	PALI	Matériel électronique de traitement des données	METD
Combustibles et industries extractives	COMB	Équipement de télécommunications	TELECOM
Produits manufacturés	MANUF	Circuits intégrés et composants électroniques	CICE
Fer et acier	FA	Équipements de transport	TRANSP
Produits chimiques	CHIM	Équipements automobiles	AUTO
Produits pharmaceutiques	PHARMA	Produits textiles	TEX
Machineries et équipement de transport	MACH	Vêtements	VET

En s'appuyant sur les principaux ressorts des PSEM que sont la main d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée, la présence de partenaires industriels bien installés dans leurs marchés, une base infrastructurelle solide qui continue à se moderniser, l'accès à des marchés émergents, en Méditerranée et au-delà, une jeunesse enthousiaste et des régimes politiques en transition qui sont tenus d'ériger l'économie en priorité, la coproduction apporte des nouveaux relais de croissance pour les entreprises françaises. En effet, il ne s'agit plus de conserver au Nord les activités nécessitant une main d'œuvre qualifiée et de délocaliser au Sud les activités nécessitant une main d'œuvre abondante et bon marché, mais d'associer la main d'œuvre qualifiée du Sud, moins onéreuse que celle du Nord, aux activités à forte valeur ajoutée.

Il ne s'agit pas non plus de remplacer les emplois qualifiés du Nord par des emplois qualifiés au Sud, mais d'intégrer des partenaires ou des segments localisés au Sud dans un projet commun de croissance sur le marché européen (500 millions de personnes) et sur le vaste marché africain émergent (2 milliards de personnes en 2050). **Le Maroc et l'Égypte, en particulier, s'érigent déjà en passerelle vers l'Afrique Subsaharienne.** De nombreux groupes étrangers s'y sont implantés pour bénéficier d'un meilleur positionnement sur ces nouveaux marchés, en associant leurs connaissances techniques aux compétences des PSEM et en jouant sur les relations économiques et politiques tissées par ces derniers en Afrique (accords de libre-échange en négociation, présence de grands groupes bancaires, investissements croisés, etc.).

Figure 18 -- Implantation des principales entreprises marocaines en Afrique



SOURCE : INSTITUT AMADEUS 2014

Pour mettre en place une stratégie de coproduction, il est important de changer de mentalité et privilégier non plus la recherche exclusive de débouchés commerciaux mais de partenariats à l'international, en particulier dans les PSEM.

Les pistes de coproduction avec les pays du Sud de la Méditerranée sont nombreuses, en particulier avec le Maroc et la Tunisie.

Grâce à son passé d'ouverture et de promotion des exportations par la sous-traitance et la cotraitance, la **Tunisie** jouit encore d'une forte base industrielle propice au développement d'une coproduction de qualité. Cette montée en gamme est également rendue possible par l'existence d'entreprises de pointe dans chaque secteur clé. Une analyse des forces et opportunités sectorielles de la Tunisie en matière de coproduction, révèle des secteurs porteurs historiques (TIC, Industrie mécanique et Textile) et ceux d'avenir (Energies renouvelables, Santé et Pharmaceutique et Agro-industrie).

Le **Maroc** entend pour sa part jouer un rôle moteur dans un axe Europe – Méditerranée – Afrique. L'implantation de grandes sociétés marocaines en Afrique de l'Ouest et Centrale fait, en effet, du royaume chérifien une porte d'entrée privilégiée vers le sud du continent. Positionné au centre d'une verticale Afrique – Méditerranée – Europe, le Maroc compte exploiter ce positionnement stratégique pour capter les investissements et technologies du Nord et les orienter vers les marchés et les ressources du Sud, dans un partenariat gagnant pour chacun. L'organisation de la COP22 à Marrakech fin 2016 a popularisé à grande échelle ces avantages (notamment sur des secteurs d'avenir et à haute intensité technologique) et intensifié les collaborations entre les entreprises des deux rives de la Méditerranée.

7 | CONCLUSION

Afin de confirmer le positionnement géographique au sein de la région Méditerranée, le Conseil Régional Occitanie (Pyrénées Méditerranée) a noué un partenariat avec l'IPEMED. Dans ce cadre, l'IPEMED a rédigé cette étude qui a examiné les forces et faiblesses des économies des deux régions fusionnées dans une perspective d'un partenariat économique renforcé avec les pays méditerranéens.

Cette étude a permis de dégager différents constats structurant pour la nouvelle Région Occitanie :

- › Constat n°1 : Une économie jeune ancrée dans un vaste territoire très polarisé ;
- › Constat n°2 : La fusion de deux territoires complémentaires constitue une richesse ;
- › Constat n°3 : Une terre d'accueil des IDE, notamment pour l'innovation ;
- › Constat n°4 : Un développement à l'international porté par 4 grands piliers et soutenu par le tourisme avec les perspectives Méditerranéennes suivantes :
 - **Zoom sur le secteur de l'aéronautique au Maroc** : Jouissant d'une position géographique stratégique, le Maroc bénéficie d'une longue tradition aéronautique, en partie liée au transport aérien français. Cet essor rapide a été possible et sera encore soutenu grâce à la conjugaison de 4 facteurs clés :
 - » Le développement de la formation ;
 - » La Plateforme Industrielle Intégrée (P2I) (district ou cluster) de Midparc à Casablanca ;
 - » L'accompagnement de l'Etat ;
 - » Le financement.
 - **Participer à la mise en place d'une filière euromaghrébine de TIC** : Le Maghreb est déjà une base d'implantation des acteurs mondiaux du secteur des TIC qui s'intéressent à ces marchés à fort potentiel de croissance. Il peut l'être davantage, sous réserve d'une meilleure intégration Sud-Sud. Ce secteur TIC au Maghreb est renforcé par la présence d'une importante et influente communauté Maghrébine dans la Silicon Valley.
 - **Filière Santé pour les expatriés étrangers** : L'Afrique du Nord est la destination principale de ces retraités expatriés français avec 15% des départs. Le nombre de retraités installés au Maroc, en Algérie ou en Tunisie a augmenté de 170% en 5 ans. Ils partent pour la chaleur, le faible coût de la vie par rapport à la France, la proximité avec l'hexagone, mais aussi pour tous les avantages fiscaux dont ils peuvent bénéficier. Une partie d'entre eux part également dans ces pays au moment de la retraite car elle en est originaire.
 - **Contribution à la Sécurité alimentaire du Maghreb** : Les industries agroalimentaires sont considérées en Tunisie comme un secteur porteur avec des perspectives qui ne sont pas encore entièrement développées et explorées. Cette croissance accélérée s'explique notamment par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages accompagné d'un changement des habitudes de consommation vers des produits plus transformés ainsi que par l'accroissement des exportations de produits transformés. De plus, le secteur bénéficie d'avantages indéniables que sont (i) la proximité des grands marchés

de consommation (essentiellement l'Europe), avec des délais de transport permettant l'exportation de produits frais ; (ii) un climat favorable à des cultures spécifiques ; (iii) des ressources humaines qualifiées et compétitives et (iv) des incitations via des primes d'investissement.

- **Promouvoir le Tourisme Maghrébin** : Une stratégie de développement intégrée entre les deux rives de la Méditerranée pourrait permettre de donner un nouvel élan à un secteur économique qui reste prometteur. L'essor de l'éco-tourisme, conjugué à la richesse des patrimoines naturels et culturels des deux rives pourrait voir émerger une offre commune et complémentaire. Les diasporas et classes moyennes du Sud sont également gagnées par l'envie de mieux connaître la région méditerranéenne et moins touchées par la peur des destinations du Sud.
- › Constat n°5 : Des secteurs à forte potentiel pouvant s'appuyer sur un dispositif de recherche de premier plan et des leaders mondiaux ;
- › Constat n°6 : Une forte volonté de consolider les secteurs du développement durable : énergie, déchets, eau, économie bleue ;
- › Constat n°7 : Des stratégies politiques à définir pour ancrer une nouvelle dynamique territoriale.



OBSERVATOIRE DE LA COPRODUCTION EN MÉDITERRANÉE



IPEMED

• INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN •

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPEMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement.

